

Accident de la circulation

# 10 MORTS ET 20 BLESSÉS EN 24 HEURES

Page 05

**LE CARREFOUR**  
*Le journal du citoyen 14ème année*  
[www.carrefourdalgerie.com](http://www.carrefourdalgerie.com) **D'ALGERIE**

N°4334 - MARDI 15 DECEMBRE 2015 - 15 DA - Edition Nationale

Tlemcen

SAISIE DE 25Q  
DE DÉCHETS  
DE CUIVRE ET  
PLUS DE 8.700  
LITRES DE  
CARBURANT

PAGE 05

**Pas d'ouverture de capital  
pour les entreprises stratégiques**

## BENKHALFA MET FIN À LA POLEMIQUE

Lire en page 03



Ces dernières 24 heures au Sud du pays

## 56 CONTREBANDIERS ARRÊTÉS ET DES EXPLOSIFS SAISIS

PAGE 05



**Clôture de la réunion de la police africaine**

«L'AFRIPOL AURA  
UNE NOUVELLE  
DIMENSION QUI  
OBÉIT AU CONTEXTE  
AFRICAIN»

Lire en page 02

Assises de l'Aménagement  
du territoire  
POUR UN  
DÉVELOPPEMENT  
HUMAIN DURABLE

PAGE 02

Sûreté nationale  
UN NOUVEAU  
SYSTÈME  
DE CHAMBRES  
DE GARDE À VUE  
LANCÉ

PAGE 05

## 02 | Actualités

## Point de Vue

Par B. Abdelkader

Entre schémas  
et réalité

C'est depuis maintenant, quatre, cinq ans, qu'on ne cesse de parler d'un «schéma national d'aménagement du territoire». Où est-on arrivé? Théoriquement parlant, et selon la définition donnée officiellement. Une étude d'aménagement du territoire est un outil précieux dans ce domaine. Elle est conçue pour apporter des précisions et valoriser les besoins d'une commune ou d'une wilaya, conformément avec les grandes lignes du schéma national et le schéma de l'espace de programmation territoriale. Elle a également pour mission d'identifier les grandes questions auxquelles sont formulées des propositions relatives à l'armature urbaine et rurale, l'organisation spatiale et les aires de croissance et d'extension. Les infrastructures de base, ports, routes, rails etc.... Donc, elle est le cerveau qui programme le développement dans le pays. Le hic, c'est que tout cet aspect «théorique» de la chose, n'est pas constaté sur le terrain. Dans la réalité, la situation semble laissée au gré des aléas. S'il y avait études scientifiques et rationnelles, elle sera vite constatée. Or, rien de tel n'est malheureusement réel. Dans un Etat obsédé par la «paix sociale», il n'y a que cette paix sociale qui devient le moteur faisant bouger les choses. Tous les programmes de développement sont basés sur cette «préoccupation majeure». Dans ce genre de développement, ce sont constamment les priorités du logement, du travail, de l'enseignement, de la santé et de toute évidence de la bouffe qui obsèdent le responsable tant au niveau local que central. L'espace accordé à cette chronique ne permettrait pas d'étaler toutes les insuffisances et Dieu sait combien sont grandes, constatées, surtout en matière d'inégalités dans les développements des secteurs. Je me suffirai à prendre deux exemples: L'exode rural continuant sans intermittence sur les grandes villes, faisant d'une part vider des contrées de leurs populations et faire des pressions sur les villes d'accueil. La raison est que le développement rural promis, n'a pas été au niveau des aspirations des spécialistes du SNAT. Le deuxième: La situation de l'environnement qui se dégrade du jour au jour, au vu et au su de tous les responsables aux différents paliers de la gouvernance. Mer, forêts, montagnes, tissus urbains, ne sont pas ménagés par la pollution. Dans ce dernier volet, on ne s'occupe que du minimum ayant un lien direct ou menaçant éminemment la santé des citoyens. C'est l'inégalité flagrante dans le développement entre les secteurs vitaux du pays. Faut-il le reconnaître, et sans complexe qu'on est loin des normes, tout en tâchant à exprimer les révérences à nos valeureux spécialistes, ayant mis au point les schémas d'aménagement du territoire national.

## Assises de l'Aménagement du territoire

Pour un développement  
humain durable

Par Nadira FOUAD

En l'absence du premier ministre, ces Assises ont été l'occasion pour tous les acteurs de se rencontrer depuis le départ de l'ex-ministre Chérif Rahmani qui avait axé sa politique sur le comment d'une stratégie qui pourrait mettre l'Algérie sur les rails en matière de Développement local et de Développement durable surtout après l'adoption d'une loi par les deux chambres parlementaires. Les 07 ateliers installés, hier, à l'issue du coup d'envoi des Assises nationales sur l'aménagement du territoire, devront rendre leur verdict aujourd'hui bien avant la clôture de ses travaux. Ils devront traiter des préoccupations et des ambitions de notre population. Ils devront, notamment, proposer des solutions idoines concernant les cinq secteurs stratégiques sur lesquels reposera désormais la politique d'après pétrole du pays en cette conjoncture marquée par la chute du prix du pétrole.

Un autre atelier sera exclusivement consacré à la Ressource Humaine. Le ministre de la tutelle avait instruit les participants sur la nécessité de focaliser sur cette problématique par arriver à l'élaboration de 05 propositions concrètes qui viendront à la rescousse de ce secteur. L'objectif pour Ghoul serait d'aller loin dans notre stratégie de Développement humain durable. Impératif de proposer des solutions idoines qui viendront s'ajouter aux solutions préconisées par trouver une stratégie d'Aménagement du territoire sur laquelle repose actuellement toute la politique du Gouvernement. Lors de l'ouverture des travaux au palais des Nations en présence d'une pléiade de ministres entre autres celui de l'Environnement, de l'habitat, du transport, de l'enseignement supérieur et en l'absence du premier ministre Abdelmalek Sellal et du wali d'Alger Abdelkader Zoukh et du SG de la centrale syndicale, Sidi Said, sans oublier le président du CNES,

certain experts ont critiqué la remise d'agréments à certains investisseurs dans le secteur du tourisme. A l'évidence, la wilaya d'Alger et celle de Tlemcen se sont taillées la palme d'or en matière de projets dans les infrastructures hôtelières, entre autres, des résidences et des villages touristiques pour répondre à la forte demande des Algériens. S'en suivra ensuite la wilaya d'Oran pour les hôtels à 04 étoiles. La priorité pour ces Assises est de sortir avec des solutions concrètes sans trop verser dans la théorie à en croire certains responsables du secteur en guise de réponse à ceux qui s'étonnaient de la courte journée qui d'emblée était pleine d'interventions. Hormis l'intervention de circonstance de Amar Ghoul et du coup d'envoi de Noureddine Badaoui, les présents étaient conviés à un tour d'horizon des différents stands de cette exposition des organismes activant dans cette sphère de l'Aménagement du territoire.

## Clôture de la réunion de la police africaine

«L'Afripol aura une nouvelle dimension  
qui obéit au contexte africain»

La réflexion engagée dans le cadre de la réunion pour l'examen des projets de statuts d'Afripol a conduit les participants à enrichir la notion de sécurité par "une nouvelle dimension qui obéit au contexte africain", a souligné lundi à Alger le Directeur général de la sûreté nationale (DGSN), le général major,

Abdelghani Hamel. "La réflexion engagée dans le cadre de cette réunion pour l'examen des projets de statuts d'Afripol, de son programme et des postes des divisions proposées, nous a conduits à faire valoir la variété des interdépendances (...), à enrichir la notion de sécurité par une nouvelle dimension qui obéit au contexte africain", a souligné le DGSN dans son intervention de clôture de la réunion des directeurs et inspecteurs généraux des polices africaines. M. Hamel a expliqué que les communications présentées et les débats qu'elles ont suscités ont mis en exergue que "la prise en charge des questions policières au niveau du continent africain doit transcender le cadre limitatif dans lequel tel ou tel élément jouerait un rôle plus exclusif que l'autre". Pour lui, la transnationalisation des défis et des menaces constitue une donnée fondamentale dans la prise en charge des statuts "rendant vaine toute idée de sécurité séparée", ajoutant que le champs d'intervention d'Afripol "pourrait connaître une extension considérable, en intégrant d'autres domaines". Une variété, a-t-il dit, perçue au même titre que les risques, les menaces et

les vulnérabilités auxquels fait face le continent africain. "Qu'il s'agisse de la sécurité économique, de sécurité environnementale, sanitaire et énergétique ou qu'il s'agisse de sécurité des personnes et des biens, le foisonnement des approches sécuritaires traduit une situation nouvelle dans laquelle nous sommes appelées à agir de manière globale et multisectorielle", a relevé M. Hamel. A cette occasion, le général major a assuré que l'Algérie "ne ménagera aucun effort pour la signature conformément à l'article 2 desdits statuts, de l'accord de siège d'Afripol, afin de conférer aux personnels, les immunisés et privilèges qui leurs sont dus. Les travaux de la réunion des chefs de police africains ont débuté, rappelle-t-on, dimanche avec pour objectif principal d'entériner les textes juridiques relatifs au lancement du mécanisme de coopération policière africaine (Afripol). La création d'Afripol ambitionne de parvenir à une vision globale permettant d'améliorer l'efficacité des services de police africains, à travers le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles.

**LE CARREFOUR**  
LE JOURNAL DU CITOYEN - 11ÈME ANNÉE  
**D'ALGERIE**

EDITE PAR LASARL EDIMARCOM-DIST  
Au Capital de 100.000 DA

**Direction - Rédaction - Administration**  
16, Bd Docteur Benzerdjeb - ORAN  
Tél: 041 29 69 76 / Fax: 041 29 17 89

**Directeur de la Publication**  
Abdellah BOUHALLI

**Conception PAO**  
Le Carrefour d'Algérie

**Bureau d'Alger**  
Maison de la presse de Kouba  
Tél: 023 70 91 04  
Fax: 023 70 91 46

**Impression Ouest**  
Société d'Impression de l'Ouest (SIO)  
Zone Industrielle - d'Es-Sénia - ORAN

**Impression Centre: SIA**  
**Diffusion Ouest: Le Carrefour d'Algérie**  
**ANEP Alger**  
01, Avenue Pasteur  
Tél: 021 73 76 78 / 021 73 71 28  
**ANEP ORAN**  
Tél: 041 33 48 95 / Fax: 041 33 48 95

Siteweb: [www.carrefouralgerie.com](http://www.carrefouralgerie.com)  
E-mail: [lecarfourdoran@yahoo.fr](mailto:lecarfourdoran@yahoo.fr)

**Tous les manuscrits  
et les photos remis au journal  
ne peuvent faire l'objet  
d'aucune réclamation.**

Conseil de la Nation

## Présentation en plénière du texte de Loi de finances 2016

**L**e ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, a présenté, lundi, le texte de Loi de finances 2016 au Conseil de la Nation lors d'une séance plénière présidée par Abdelkader Bensalah, président de cette institution parlementaire. Adopté le 30 novembre dernier par l'Assemblée populaire nationale (APN), ce texte est basé sur un prix de référence du baril du pétrole à 37 dollars et un taux de change de 98 DA pour 1 dollar. Il table sur une croissance hors-hydrocarbures de 4,6%, une inflation contenue à 4%, un solde global du Trésor déficitaire de 2.452 mds DA et des réserves du Fonds de régulation des recettes (FRR) de 1.797 mds de DA à fin 2016. En outre, cette loi prévoit une hausse des importations à 54,7 milliards de dollars et un recul des exportations des hydrocarbures à 26,4 milliards de dollars. Sur le plan budgétaire, il est prévu des dépenses budgétaires de 7.984,1 milliards DA (mds DA) dont 4.807,3 mds DA de dépenses de fonctionnement et 3.176,8 mds DA de dépenses d'équipement, soit une baisse de 9% par rapport à 2015. Quant aux recettes budgétaires, elles sont estimées à 4.747,43 mds DA composées de 3.064,88 mds DA de recettes ordinaires et de 1.682,55 mds DA de fiscalité pétrolière. Ce niveau de recettes représente une baisse de 4,3% par rapport à la loi des finances complémentaires 2015 (4.953 mds DA) et une hausse de 1,3% en comparaison avec la LF initiale 2015 (4.684,6 mds DA). Basé sur une projection "prudente" des ressources de l'Etat, le texte prévoit de nouvelles dispositions et modifie certaines mesures existantes. Il propose, en particulier, l'augmentation de la vignette automobile et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) sur le gaz ainsi que sur la consommation du gaz naturel de l'électricité, lorsqu'elle dépasse un certain seuil.

### LES PRINCIPAUX AMENDEMENTS DE L'APN

Lors de son adoption par l'APN, 16 amendements de ce projet de loi ont été retenus sur une soixantaine proposées par la Commission des finances et du budget de l'APN. Ainsi, l'article 66 relatif à l'ouverture du capital des entreprises économiques publiques à l'actionnariat national stipule, dans la mouture amendée, que "les entreprises publiques économiques, qui réalisent des opérations de partenariat à travers l'ouverture du capital social en faveur de la participation de l'actionnariat national résident, doivent conserver au moins 34% du total des actions ou des parts sociales". En outre, "l'actionnaire national résident peut détenir ces actions sur une période de cinq ans. Après une expertise juridique sur le respect des engagements souscrits, il est possible de soumettre au Conseil des participations de l'Etat (CPE) l'option de l'achat du reliquat des ac-

tions". En cas d'approbation par le CPE, la concession se fait selon le prix convenu dans la charte des partenaires ou celui fixé par le CPE. En outre, l'article 71 introduit un mécanisme d'"équilibre budgétaire" permettant au ministre des Finances, à travers des décrets d'"ajustements", de geler ou d'annuler des crédits destinés à la couverture de dépenses "en cas de détérioration des équilibres généraux". Cependant, "le ministre des finances doit fournir au Parlement à la fin de chaque exercice budgétaire un exposé global sur les opérations d'ajustement". Par ailleurs, l'article 2, qui avait proposé dans sa version initiale, la suppression de l'obligation de réinvestissement de la part des bénéfices correspondant aux avantages accordés dans le cadre des dispositifs de soutien à l'investissement, a été amendé avec la fixation à 30% de la part des bénéfices à réinvestir en contrepartie de ces avantages. L'article 10 relatif au nouveau barème de la vignette véhicules propose de répartir les recettes à hauteur de 20% à la Caisse nationale des routes et autoroutes, de 30% à la Caisse de garantie et solidarité des collectivités locales (CGSCL) et de 50% au budget de l'Etat. De même, l'arti-

cle 50, portant sur le réaménagement de la redevance de l'usage à titre onéreux du domaine public hydraulique pour l'exploitation commerciale des eaux minérales naturelles et des eaux de source, propose de verser 40% de cette recette au budget de l'Etat, 48% au profit du compte d'affectation spéciale intitulé "Fonds national de l'eau" et 12% au compte de l'agence nationale de gestion intégré des ressources en eau chargée de la collecte de cette redevance. Aussi, l'article 15 de cette loi prévoit l'instauration d'une nouvelle taxe sur les produits pétroliers et similaires qui sera destinée au budget de l'Etat: 600 DA/hectolitre (hl) pour l'essence super, 500 DA/hl pour le normal, 600 DA/hl pour le sans plomb et 100 DA/hl pour le gas-oil. Le projet de texte maintient l'article 70 qui limite à 49% la part du capital de société de production de biens, de service et d'importation pouvant être détenue par l'actionnariat étranger. La nouvelle loi de finances introduit un nouvel article relatif au passeport biométrique: les membres de la communauté algérienne à l'étranger doivent s'acquitter d'un impôt équivalent à 6.000 DA, ou un autre de 12.000 DA dans le cas d'un document de voyage contenant 50 pages.

### Renouvellement de la moitié du Conseil de la nation Le collège électoral convoqué pour le 29 décembre



**L**e président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a convoqué le collège électoral pour le mardi 29 décembre 2015 en vue de l'élection pour le renouvellement de la moitié des membres élus du Conseil de la nation. Ainsi, le décret présidentiel n°15-301 du 16 safar 1437 correspondant au 28 novembre 2015 portant convocation du collège électoral des membres élus du Conseil de la nation, explique que "le collège électoral est composé de l'ensemble des membres de l'assemblée populaire de wilaya et des membres des assemblées populaires communales de la wilaya". Le Conseil de la nation, la chambre haute du Parlement algérien, a été créé lors de la révision de la Constitution en 1996. Il est composé de 144 membres, dont 96 élus au scrutin indirect et secret (2 tiers) et 48 désignés par le président de la République dans le cadre du tiers présidentiel. Pour être éligible, il faut être membre de l'Assemblée populaire communale (APC) ou de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) et avoir l'âge d'au moins 40 ans. La durée du mandat est de six ans, et la chambre est renouvelable pour la moitié tous les trois ans.

### Pas d'ouverture de capital pour les entreprises stratégiques Benkhalfa met fin à la polémique

**C'**est devenu clair comme l'eau de roche. Pas d'ouverture de capital pour les entreprises stratégiques du secteur public, du moins pour l'immédiat. La raison est toute évidente. La nouvelle mesure de la Loi des Finances 2016 ne prévoit pas une « large ouverture de capital ». Ensuite, il y a le contexte économique actuel du pays et les restrictions budgétaires selon les spécialistes de l'économie. En d'autres termes, expliquent ces derniers, il faudrait peut-être penser à conserver la part de l'Etat dans le capital de certaines entreprises. La part du secteur public dans ces entreprises est fixée à au moins 34%. En tous les cas, le ministre des Finances et néanmoins expert, M.Abderrahmane Benkhalfa, ne va pas par trente-six chemins et considère de facto que les entreprises publiques stratégiques sont et resteront exclues de la disposition du texte de Loi de Finances 2016 liée à l'ouverture du capital des entreprises publiques. Le ministre qui s'exprimait au Conseil de la Nation, se veut catégorique coupant ainsi l'herbe sous les pieds de la polémique qui, il faut le reconnaître, aura pris de l'ampleur chez les entreprises publiques, l'opposition et les patrons : "Les entreprises stratégiques comme Sonatrach, Sonelgaz, Algérie Télécoms et autres, sont exclues de l'ouverture envisagée du capital social des entreprises publiques. Ces grandes entreprises sont, d'ailleurs, régies par des lois spécifiques empêchant toute ouverture de leur capital", a-t-il en effet précisé lors de sa présentation de la Loi de finances 2016 devant les membres du Conseil de la Nation. La mesure prévue par l'article 66 de la loi "ne vise justement pas une large ouverture du capital des entreprises publiques". Il s'agit plutôt, dira le ministre, de "la pérennité de certaines entreprises en les dotant de ressources financières dont elles ont besoin, tout en conservant 34% du capital sous la propriété de l'Etat". A vrai dire, cette mesure avait suscité une vive controverse de députés de l'opposition lors des débats du projet de Loi de Finances à l'Assemblée Populaire Nationale en novembre dernier. L'article 66 stipule que "les entreprises publiques économiques qui réalisent des opérations de partenariat à travers l'ouverture du capital social en faveur de la participation de l'actionnariat national résident, doivent conserver au moins 34% du total des actions ou des parts sociales", rappelle-t-on. En outre, "l'actionnaire national résident peut détenir ces actions sur une période de cinq ans. Après une expertise juridique sur le respect des engagements souscrits, il est possible de soumettre au Conseil des participations de l'Etat (CPE) l'option de l'achat du reliquat des actions", note l'article. En cas d'approbation par le CPE, la concession se fait selon le prix convenu dans la charte des partenaires ou celui fixé par le CPE, précise le même article. Pour M. Benkhalfa, ce sont là "deux garanties" offertes par le texte de loi: Les étrangers n'ont pas le droit de prendre part à cette ouverture du capital et toute ouverture ne peut se faire sans l'accord du CPE qui est présidé par le Premier ministre et composé d'une dizaine de ministres. Sur ce point, le rapport préliminaire de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la Nation a interrogé le ministre sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas exclu explicitement les entreprises stratégiques, notamment celles activant dans l'énergie et la défense nationale, du champ d'application de cette disposition. En outre, cette commission a jugé "inopportun" d'ouvrir la possibilité d'acquisition de la totalité des actions d'une entreprise publique au bout de cinq ans de privatisation partielle telle que prévue par le texte de loi.

B.H.

## Pôle &amp; Mic

Par B.Nadir

## La société n'est pas encore immunisée

**T**out récemment, le ministre de la justice Tayeb Louh, affirmait que l'Algérie, qui est immunisée contre la fitna, poursuivra sa lutte contre le terrorisme en utilisant tous les moyens. Nous voulons bien le croire, car la réalité est toute autre. Même si la société est encore blessée par les affres du terrorisme, le germe de l'intégrisme est encore visible. Certes, le terrorisme a été battu militairement mais pas politiquement, comme l'avait souligné le défunt Général Major, Lamari en 2000. Certes, l'islamisme est en chute libre et ne fait plus mobiliser les foules comme autrefois, mais la violence intégriste est encore là. Les promoteurs de la Fitna comme Ali Belhadj, qui prêche chaque vendredi après la prière du vendredi, n'attendent qu'une baisse de vigilance pour rebondir. Après tout ce que nous avons vécu de «takfir», Hamadeche s'est même permis le luxe d'excommunier l'ex ministre Khalida Toumi et l'écrivain Kamel Daoud. Pire, cet évergumène était un invité de marque de certaines télévisions, proche des cercles du pouvoir. La société n'est pas immunisée, la preuve est que la majorité des politiques soutenant le pouvoir ne cessent de dire que c'est grâce à la «bonne» politique du pouvoir que le pays a évité un «printemps arabe» à l'égyptienne. On se souvient qu'à cette époque, le pouvoir a acheté la paix sociale et a interdit les rassemblements. Cela a coûté très cher et nous risquons de la payer plus cher avec cette crise financière. Si la société est immunisée, on n'aurait pas augmenté des salaires sans justificatif d'effort de travail, on n'aurait pas accordé des crédits aux jeunes sans avoir la garantie du remboursement et on n'aurait jamais interdit les manifestations. L'école des années 90 est une copie conforme de celle d'aujourd'hui et qui n'a pas pu former des citoyens ou des jeunes qui pensent et réfléchissent. Certains enseignants se conduisent comme des prédicateurs au lieu d'enseigner le savoir à nos enfants. Les islamistes ont mené une guerre sans merci et sans vergogne contre la ministre Benghebrit qui veut moderniser l'école. Ils l'ont traité de tous les noms en allant jusqu'à «fabriquer» des histoires pour la discréditer. C'est aussi le même scénario qui a été «adapté» pour le ministre des affaires religieuses qui s'est attaqué au salafisme et aux obscurantistes. Il suffit de leur laisser les mosquées pour voir l'ex FIS renaître de ses cendres. On a vu comment l'ex Emir de l'organisation terroriste AIS défiant l'Etat en organisant des rencontres pour lancer un FIS bis. Nous avons vu tous les dérapages des islamistes lorsqu'ils se sont faufilés parmi les manifestants de «je suis Mohamed» en allant jusqu'à brandir les drapeaux de Daech. La société n'est pas encore immunisée et cela pour diverses raisons.

## Réunion sur le réchauffement climatique Pas d'impact sur le développement industriel de l'Algérie

**L**es engagements pris à la réunion sur le réchauffement climatique COP 21 n'entraveront pas l'activité industrielle en Algérie qui doit, cependant, "arracher sa part de financement", a souligné dimanche à l'APS le directeur du Centre de développement des énergies renouvelables (CDER), Nouredine Yassaa. "Cet accord n'est pas contraignant par rapport à la politique nationale en matière de développement industriel du pays", assure M. Yassaa qui a participé à l'élaboration de la Contribution algérienne à la COP 21. "C'est une percée historique qui constitue une reconnaissance aux efforts de la communauté scientifique internationale pour réduire les effets du réchauffement climatique", selon lui. Plusieurs compromis ont été trouvés dans le cadre de cet accord, notamment la différenciation entre les pays développés et ceux en développement en matière de partage d'engagements climatiques, explique-t-il. Selon cet expert, l'abandon par la COP 21 de la taxe carbone constitue un autre acquis pour l'Algérie à l'instar d'un bon nombre d'autres pays producteurs et exportateurs d'énergies fossiles, même si le document final de la conférence "n'a pas défini des mesures de réparation et de compensation" au profit des pays producteurs dans le cadre de la transition énergétique mondiale. Le directeur du CDER insiste, cependant, sur l'impérativité de l'Algérie de "se mobiliser, dès maintenant, pour pouvoir bénéficier des financements de l'ordre de 100 milliards de dollars



promis par les pays développés au profit des pays en développement d'ici à 2020". Aucune répartition géographique n'est prévue pour cette enveloppe, ce qui oblige l'Algérie "d'arracher sa part de financement à travers les négociations et même par des actions de lobbying". De plus, ces financements destinés, entre autres, à l'accompagnement des pays en développement dans leur processus de transition énergétique "sont plus que nécessaires pour l'Algérie afin qu'elle puisse financer ses actions en matière de développement des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans une conjoncture actuelle marquée par une raréfaction des ressources financières", insiste-t-il. Le renforcement des moyens, la formation des ressources humaines et le transfert technologique réel sont "les principaux axes autour desquels l'Algérie devrait agir pour réclamer ces financements", prône le directeur du CDER. L'accord de Paris est considéré comme un jalon essentiel pour la limitation du réchauffement climatique,

rappelle-t-on. Il insiste sur "l'urgence de combler l'écart significatif" entre l'effet global des engagements d'atténuation pris par les parties, en termes d'émissions annuelles mondiales de gaz à effet de serre, jusqu'à 2020 et de contenir l'élévation de la température moyenne de la planète. La "différenciation" entre les pays développés et ceux en voie de développement a été actée par l'accord. Ainsi, Les pays développés "doivent être à la pointe et se doter d'objectifs de réduction d'émissions en valeur absolue", alors que les pays en développement "devraient continuer à améliorer leurs efforts" de lutte contre le réchauffement, "à la lumière de leur situation nationale". Pour le volet financier, les ressources financières fournies aux pays en développement devraient renforcer l'application de leurs politiques, stratégies, règlements, plans d'action et mesures de lutte contre les changements climatiques. L'accord fixe un niveau plancher de 100 milliards de dollars par an, en tenant compte des besoins.

## Montage de véhicules Emin Auto Le projet générera 270 postes d'emploi en début d'activité

**P**as moins de 270 postes d'emploi seront générés à Ain Temouchent par le projet de montage de véhicules utilitaires de la société à responsabilité limitée (SARL) algéro-turque "Emin Auto" à son démarrage, a-t-on appris lundi auprès de la wilaya. Le nombre de ces postes de ce projet, qui sera domicilié dans la nouvelle zone industrielle de Tamazouza, passera à 450 à la cinquième année de production, a-t-on indiqué dans un communiqué couronnant une rencontre de présentation de cette opération d'investissement au wali, tenue en fin de semaine écoulée. Selon le chef du projet, la future unité de montage qui s'étendra sur une superficie de plus de 34 hectares, a nécessité un investissement de 8,243 milliards de dinars dont 5,4 milliards DA pour l'unité de montage. Au début, cette unité produira 10.000 véhicules utilitaires/an, soit 8% de sa capacité globale de production, qui passera à 70 % à la 10ème année, soit 100.000 véhicules/an, a-t-on ajouté. Concessionnaire principal de la firme chinoise "JAC", cette société procédera au montage de ces véhicules à Tama-



zouza (54 km d'Ain Temouchent), a-t-on indiqué, soulignant que la wilaya abritera, ainsi, la 20ème unité de montage d'Emin Auto à travers le monde. Situées dans plusieurs pays, les 19 autres unités d'Emin auto procèdent au montage d'autres véhicules de firmes chinoises, a-t-on rappelé annonçant que cette vingtième unité sera édifée en moins de quinze mois, selon sa fiche techni-

que. Le siège social de la SARL algéro-turque Emin Auto est implanté à Bab Ezzouar (Alger). Après avoir donné son accord de principe à cet important projet, le responsable de l'exécutif a instruit les directeurs concernés (énergie, gaz, électricité et ressources hydriques, notamment) pour l'accompagnement de ce projet, a-t-on souligné dans le communiqué.

## Ces dernières 24 heures au Sud du pays 56 contrebandiers arrêtés et des explosifs saisis

Cinquante-six (56) contrebandiers ont été arrêtés et des explosifs saisis, durant les dernières 24 heures, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans plusieurs régions du Sud du pays, le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, a indiqué lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guez-

zam (6ème Région militaire) ont arrêté, le 13 décembre 2015, 45 contrebandiers de différentes nationalités africaines et ont saisi 19 détecteurs de métaux, des explosifs, 04 groupes électrogènes et des téléphones portables", précise le communiqué. Par ailleurs, "des détachements relevant des secteurs opérationnels de Djinet, d'In Amenas et d'El Oued (4ème Région militaire), ont arrêté 11 contrebandiers de différentes nationalités et ont saisi 04 véhicules tout-terrain, un véhicule touristique, 03 quintaux de tabac, 07 détecteurs de métaux, un groupe élec-

trogène et des téléphones portables", indique la même source. "A Tiaret (2ème Région militaire), des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé 03 narcotrafiquants et ont saisi 137 kilogrammes de kif traité et 04 véhicules touristiques. De même, à Tlemcen, des éléments des Gardes-frontières ont déjoué une tentative de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 6.820 litres", ajoute-t-on.

## Promotion de la recherche scientifique Aourag appelle la société civile à apporter sa contribution

Le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, Aourag Hafidh a appelé lundi à Alger la société civile à contribuer à la promotion de la recherche scientifique en Algérie. M. Aourag a indiqué dans une allocution à la conférence internationale sur les sciences et les technologies de la lumière organisée à la veille de la fin de l'année internationale de la lumière, que la société civile est appelée aujourd'hui à "contribuer efficacement" à la promotion de la recherche scientifique et à exploiter ces résultats dans le domaine économique en vue de parvenir à la société du savoir. Il a souligné, à ce propos, l'importance de "l'action commune" entre les différentes associations de la société civile actives dans le domaine de la recherche scientifique en vue d'un échange d'expériences et de connaissances. Saluant l'initiative de la Société algérienne d'optique et de photonique qui a organisé cette rencontre internationale, M. Aourag a insisté sur l'importance de la recherche scientifique en matière d'optique et de photonique qui représente désormais un "enjeu économique et stratégique majeur". Cette conférence internationale proposera deux jours durant des conférences animées par des professeurs algériens et étrangers d'universités françaises, américaines et tunisiennes. Ce grand événement de l'optique photonique permettra aux participants de valoriser l'apport des savants de la civilisation musulmane à la connaissance humaine dans ce domaine, à leur tête Ibn Al Haytham. L'Algérie a participé efficacement à la manifestation "Année internationale de la lumière et des technologies basées sur la lumière 2015" décrétée par les Nations unies à travers les activités organisées par le réseau Micro et Nano technologies photoniques "NOUR 21" relevant de la direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique.

## Sûreté nationale Un nouveau système de chambres de garde à vue lancé



La Direction générale de la sûreté nationale (DGSN) a lancé, dimanche au niveau du siège de la sûreté d'Alger, un nouveau système de chambres de garde à vue pour personnes interpellées. La cérémonie de lancement de cette "technique intelligente" a été supervisée par le Directeur général de la Sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, en présence du Commissaire du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine, Smail Cherqui, du Secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur (CMAI), Mohamed Benali Komane, des directeurs généraux africains de la police, du représentant de la Commission internationale de la croix rou-

ge (CICR), du Procureur général, du président de la Cour d'Alger et du procureur de la République de Sidi M'hamed (Alger). A cette occasion, un exposé a été présenté sur cette expérience qui vise à "appuyer les droits de l'Homme et préserver la dignité des personnes interpellées, des deux sexes et de différentes catégories d'âges". Le système comprend des caméras infrarouges pour assurer le contrôle de nuit ainsi que des indicateurs de la température de la chambre, du taux d'humidité et des heures que la personne interpellée devra encore passer". Le lancement de ce système intelligent des chambres de garde à vue intervient dans le cadre de la réunion d'Afripol.

### Tipasa

## Secousse tellurique de magnitude de 2,7

Une secousse tellurique de magnitude de 2,7 sur l'échelle ouverte de Richter a été enregistrée, lundi à 04h 54 (heure locale), dans la wilaya de Tipasa, a annoncé le Centre de recherche en astronomie, astrophysique et géophysique (CRAAG). L'épicentre de la secousse, a été localisé à 6 km au Nord-ouest de Damous (en mer), Wilaya de Tipasa, a précisé la même source.

### Tlemcen

## Saisie de 25q de déchets de cuivre et plus de 8.700 litres de carburant

Les éléments de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants et de la brigade des douanes d'Ouled Mimoune ont saisi la semaine dernière 25 quintaux de déchets de cuivre et de 8.725 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris dimanche dans un communiqué émanant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. L'opération de saisie de la quantité de déchets de cuivre a eu lieu au niveau d'un carrefour menant à Zenata et de l'axe 35 de l'autoroute, au niveau de la commune de Sidi Senoussi. Deux véhicules chargés de ce produit ont été interceptés et un contrebandier arrêté, a-t-on indiqué de même source. Par ailleurs, trois véhicules transportant 295 jerricans en matière plastique remplis de carburant ont été saisis dans trois opérations distinctes. Les éléments de la brigade de contrôle des passagers au port de Ghazaouet ont saisi 1.637 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule touristique, selon le document des douanes de Tlemcen qui a indiqué que l'opération a abouti à l'arrestation du contrevenant. La valeur globale des "marchandises" et des moyens de transport saisis est estimée à 4,7 millions DA et l'amende douanière à plus de 31,2 millions de dinars.

### Accident de la circulation

## 10 morts et 20 blessés en 24 heures



Durant la période du 13 au 14 Décembre 2015, les unités de la protection civile ont enregistré 2.364 interventions de différents types pour répondre aux appels de secours, suite à des accidents de la circulation, accidents domestiques, évacuation sanitaire extinction d'incendies, dispositif de sécurité, etc..., selon un communiqué rendu public hier. Plusieurs accidents de la circulation ont été enregistrés, indique le même communiqué, durant cette période dont 10 les plus mortelles ayant causé le décès à 10 personnes sur les lieux d'accident et 20 autres blessés, traités sur place puis évacués vers les structures hospitalières. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya de Skikda avec 03 personnes décédées et 07 autres blessées suite à deux accidents de la route. Par ailleurs, les secours de la Protection ont prodigué de soins de première urgence à 08 personnes incommodées par le monoxyde de carbone émanant des chauffages, puis évacuées vers les secteurs sanitaires locaux, dont 04 personnes au niveau de la wilaya de Sétif, sis la cité Fellahi, et 04 personnes dans la wilaya de Skikda au niveau du quartier Merdj el Dib. A noter, l'intervention des secours de la protection civile pour l'extinction de 02 incendies urbain et industriel, au niveau des wilayas de Mascara et Skikda.

Sahara Occidental

## Le Maroc de plus en plus isolé sur le plan international



**L**e président de la République arabe sahraoui démocratique (RASD) et Secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a indiqué dimanche à Alger que le Maroc est de plus en plus "isolé" sur la scène diplomatique internationale, suite au briefing devant le Conseil de sécurité de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, qui avait achevé une tournée dans la région. "Le Maroc est de plus en plus isolé sur la scène internationale", a déclaré M. Abdelaziz, à l'issue d'une cérémonie organisée en son honneur par la

Commission nationale consultative de la promotion et de la protection des Droits de l'homme (CNCPPDH), qui lui a décerné son prix annuel de reconnaissance à son combat et son militantisme pour la libération du Sahara Occidental occupé et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, depuis plus de 40 ans. "Nous avons aperçu un isolement croissant du Maroc notamment après le briefing de M. Ross devant le Conseil de sécurité concernant sa dernière tournée dans la région", a-t-il ajouté, soulignant qu'il est "inadmissible" que Rabat continue à camper sur sa position d'interdire à l'Envoyé

personnel du Secrétaire général de l'ONU, M. Ross de se rendre dans les territoires sahraouis occupés dans le cadre de sa mission. "C'est illégal, inacceptable et contraire à la légitimité internationale", a qualifié M. Abdelaziz les déclarations d'officiels marocains voulant entraver M. Ross dans ses efforts pour un règlement juste et définitif du conflit au Sahara occidental occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France. S'agissant de la visite prévue en janvier du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans la région, le Président sahraoui, a estimé que celle-ci augmentera la pression sur le gouvernement marocain à même de se soumettre aux dispositions du processus de décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie en Afrique. "La visite de M. Ban illustre la pression internationale qui s'exerce actuellement sur le Maroc, comme elle constituera une continuité des actions menées dans le cadre de la légalité internationale", s'est-il également félicité. A une question relative à l'annulation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de l'accord agricole entre l'UE et Rabat, le président Abdelaziz a indiqué que "ce verdict est en cohérence avec le droit international", dénonçant, dans le même contexte "toute tentative de nature à attenter à l'application de cette décision judiciaire".

### Conflit au Yémen

## Pourparlers de paix mardi en Suisse sous l'égide de l'ONU

**D**es représentants du gouvernement et des rebelles du Yémen se réunissent mardi sous l'égide de l'ONU en Suisse pour des pourparlers, qui vont être précédés par un cessez-le-feu dès lundi à minuit, pour tenter de mettre un terme à un conflit qui a fait plus de 5.700 morts, dont près de la moitié des civils. A l'approche des discussions, les combats se sont toutefois intensifiés sur le terrain, faisant lundi deux morts, des hauts gradés de la coalition conduite par l'Arabie saoudite au Yémen, et au moins 44 morts dimanche dont plusieurs civils. Avant le nouveau round des discussions en Suisse, les protagonistes pourraient observer un cessez-le-feu qui, selon le gouvernement internationalement reconnu, serait une durée d'une semaine, éventuellement renouvelable, s'il était respecté par les rebelles. "Le cessez-le-feu prendra effet à minuit, conformément à l'accord convenu avec le médiateur de l'ONU, Ismaïl Ould Cheikh Ahmed, lors de sa dernière visite début décembre à Aden", capitale "provisoire" du Yémen, a annoncé Mouïin Abdelmalak, membre de la délégation gouvernementale aux négociations. Samedi le porte-parole du mouvement Ansarullah a affirmé que son mouvement ne s'engagera dans un cessez-le-feu que si les forces progouvernementales et la coalition arabe, qui les soutient, arrêtent leur "agression".

suite du conflit, sans percée de part et d'autre, comme en témoigne les combats meurtriers à Taëz (sud-ouest) troisième ville du pays, et la montée des actes terroristes avec deux attentats majeurs à Aden en octobre et en décembre semblent avoir convaincu les parties en conflit de reprendre le dialogue, estiment des analystes. Ce dialogue est destiné à favoriser "un cessez-le-feu permanent et total, une amélioration de la situation humanitaire et un retour à une transition politique pacifique et ordonnée", a indiqué M. Ould Cheikh Ahmed. Selon une source onusienne, les parties discuteront notamment d'un "plan" de mise en œuvre progressive de la résolution 2216 du Conseil de sécurité qui exige le retrait des rebelles et de leurs alliés, mais aussi de milices, des zones conquises depuis la fin 2014, ainsi que la restitution des armes lourdes à l'Etat. De leur côté, les pays du Golfe sont désormais convaincus qu'il est temps de donner une plus grande chance à un règlement politique. La nécessité d'une solution politique a été soulignée jeudi à Ryadh par le sommet annuel des monarchies du Golfe.



attaques meurtrières. Les protagonistes ont accepté de s'asseoir à la même table, malgré une méfiance mutuelle au sujet notamment de "la résolution 2216", mais selon des experts, il est difficile de voir les Houthis appliquer cette résolution qui signifierait qu'ils reconnaissent leur défaite. Le groupe Daech, ainsi qu'Al-Qaïda, déjà bien implanté dans le sud du Yémen, "sont un ennemi commun qui exerce des pressions sur les protagonistes du conflit yéménite mais aussi sur les pays du Golfe", ont indiqué les experts. "La guerre récente ne bénéficie qu'aux groupes comme Al-Qaïda et Daech et nous amène à un danger plus grave qui est celui du développement du terrorisme", avait averti fin octobre le médiateur de l'ONU. Le Yémen est déchiré depuis plusieurs mois par un conflit entre milices rebelles d'Ansarullah et forces loyales au président Abd Rabbo Mansour Hadi appuyées par une coalition arabe menée par l'Arabie saoudite. Selon l'ONU, plus de 5.700 morts, dont près de la moitié des civils, depuis l'intervention fin mars de la coalition arabe.

### L'avancée des groupes terroristes, l'autre menace pour le pays

Des terroristes, en particulier du groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique" (Daech/EI), ont profité du chaos pour avancer et gagner du terrain et ont multiplié les

### Conférence de Rome sur la Libye Les participants s'engagent à aider à éliminer les groupes terroristes

**L**es participants à la conférence ministérielle sur la Libye, dimanche à Rome, ont rejeté dans un communiqué conjoint, toute forme de violence et de terrorisme dans le pays en conflit depuis des années, s'engageant à aider à éliminer les groupes terroristes et la menace qu'ils représentent pour la sécurité libyenne et internationale. Exprimant leur "sympathie" aux familles de ceux qui ont perdu la vie pendant le conflit libyen, les participants se sont dits "déterminés, en collaboration avec le futur gouvernement d'union nationale, à vaincre l'ISIL (communément appelé groupe autoproclamé Etat islamique (EI/Daech) en Libye et à éliminer la menace qu'ils représentent pour la sécurité libyenne et internationale". Dans cette optique, ils ont réitéré leur "plein soutien pour la mise en œuvre de la résolution 2213 et les autres résolutions pertinentes pour répondre à la menace à la paix, la sécurité et la stabilité de la Libye", soulignant que "les responsables de la violence et ceux qui entravent et compromettent la transition démocratique en Libye doivent assumer leur responsabilité". "Nous allons cesser les contacts officiels avec des individus qui prétendent appartenir aux institutions mais qui ne sont reconnus par l'Accord politique (à signer entre les parties au dialogue inter-libyen)", ont-ils ajouté, avant de réaffirmer leur soutien au Gouvernement d'union nationale comme "seul gouvernement légitime de la Libye". L'Algérie était représentée à cette conférence internationale pour la Libye par le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats Arabes, Abdelkader Messahel, qui a relevé à la veille de la rencontre, "l'urgence" de mettre en place un gouvernement libyen d'union nationale. "L'Algérie a soutenu et continuera à soutenir le processus onusien de sortie de crise en Libye", a indiqué M. Messahel dans une allocution prononcée à la Conférence sur les Dialogues méditerranéens, qui s'est tenue la veille à Rome. Etaient également présents les représentants de la Chine, l'Egypte, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Jordanie, la Russie, le Qatar, l'Arabie saoudite, l'Espagne, la Tunisie, la Turquie, les Emirats arabes unis, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Union européenne, l'Organisation des Nations Unies, la Ligue des Etats arabes, l'Union africaine.

**Une solution politique s'impose pour mettre un terme à la violence**  
Deux précédentes tentatives onusiennes de réunir les protagonistes avaient échoué ces derniers mois. Mais la pour-

Vacances scolaires

## Programme d'animation de l'APC pour les écoliers

Les services de la culture de l'APC d'Oran ont élaboré un programme d'animation au profit des enfants durant les vacances scolaires qui débutera mardi 15 décembre à la salle Maghreb, en collaboration avec l'association « Khawarizmi ». Durant trois jours, du 15 au 17 décembre en cours, les visiteurs seront conviés à visiter une exposition sur les créations des lauréats du 5ème concours national des inventions ». Un autre événement a été inscrit pour la mise sur pied du « Salon du livre » à la Médiathèque, à compter du 17 décembre avec le concours de quinze maisons d'édition. Cette exposition s'étalera durant une semaine. Au cours des vacances scolaires, la commune a mis à la disposition des jeunes troupes, le Conservatoire municipal « Ahmed Wahbi » qui abritera du 20 au 25 décembre des représentations, placées sous le haut patronage du maire d'Oran, en collaboration avec la « Coopérative Aarous Ouahrane » de Lahouari Abdelkhalik. Ces journées d'animation débuteront le dimanche 20 décembre par la représentation d'une opérette de la troupe « Wahid el Ghoul ». Deux séances sont prévues respectivement le matin à dix heures et l'après-midi à 15 heures. Pour le programme de la journée du lundi 21 décembre, le groupe du « Centre culturel Larbi Tebessi » de Chlef offrira deux séances d'animation, « Mihfathat

Nadjib » aux jeunes spectateurs le matin et l'après-midi. D'autre part, deux séances sont prévues le mardi 22 décembre. Elles seront animées par la « Coopérative théâtrale de la commune » et la troupe « Aarous Ouahrane ». Au cours de la journée du mercredi 23 décembre, le centre culturel de Biskra donnera deux représentations dans le genre « Hakaouati ». Enfin, le dernier jour de jeudi 24, la « Coopérative Noudjoud » d'Oran animera deux spectacles intitulés « Ed Darss ». A la salle « Es Saada », l'association « El Amal » de

Mohamed Mihoubi a programmé des monologues sur le « Théâtre de demain », une sorte de One man show autour du thème relatif à la jeunesse. Les représentations mettront à l'épreuve les comédiens en herbe du 20 au 25 décembre. Un jury présidé par Mohamed Mihoubi a été désigné pour le classement. Au jardin municipal d'El Hamri, une grande exposition de livres, initiée par le ministère de la Culture est prévue le jeudi 17 décembre. Un bibliobus a été aménagé pour cette exposition d'ouvrages pour enfants.

### Malgré les efforts pour les personnes sans domicile fixe Les placements ont besoin de structures d'accueil en nombres suffisants

Améliorer les placements des personnes sans domicile fixe est un objectif primordial auquel aspire le service Samu social, relevant de la direction de l'action sociale (DAS) de la wilaya d'Oran. Certaines structures ont besoin d'être réhabilitées pour être à la hauteur des placements et de la prise en charge des besoins de cette frange sensible de la société. Il faut reconnaître que des efforts sont déployés par le Samu social pour répondre aux préoccupations des personnes vivant dans la précarité durant toute l'année, particulièrement les Ramadhan et les fêtes religieuses. Mais avec des structures d'accueil dont le nombre est suffisant, cette prise en charge ne peut être que significative. La DAS avait ouvert en 2014 un nouveau centre d'insertion psychopédagogique en faveur des enfants aux besoins spécifiques moteurs à Bir El Djir dans le cadre de son vaste programme de réalisation de trois centres de prise en charge psychopédagogique pour les enfants handicapés dont un justement est programmé à Arzew. D'autres centres de ce type vont suivre prochainement, nous ont déclaré récemment des sources au niveau de la DAS.

B.H

Services de la Sûreté de wilaya

## Des équipements utilisés dans les actes criminels saisis

Les services de la Sûreté de wilaya d'Oran ont saisi le week-end dernier une grande quantité d'équipements électroniques utilisés dans divers actes criminels, a-t-on appris dimanche lors d'un point de presse. Il s'agit de 850 détonateurs électriques "Taser" utilisés dans des agressions pour paralyser temporairement la victime et subtiliser ses objets et des lasers de différentes formes utilisés parfois dans les stades de football pour éblouir, a-t-on indiqué lors du point de presse organisé au siège de la Sûreté de

wilaya. Les services sécuritaires ont traité des affaires relatives à l'usage de ces équipements prohibés dans des agressions sur les routes et brouillage à l'atterrissage d'avions, selon les explications fournies. Les équipements saisis avaient des formes maquillées (de lampes et de stylos de valeur rangés dans leurs boîtes). Parmi les objets saisis des produits pyrotechniques (feux d'artifice à forte détonation), des caméras de surveillance difficilement détectables et des jumelles professionnelles de guerre, a-t-on signalé.

Sur la base d'informations et de profondes investigations, l'opération des services de la Sûreté de wilaya a permis l'arrestation de quatre individus impliqués et la saisie des équipements entreposés dans des magasins à hai (quartier) Medina Jdida d'Oran dont les propriétaires ont eu recours à des subterfuges pour tromper la vigilance des éléments de la sûreté. La vente de ce matériel s'opère à la tête du client qui l'achète à des prix exorbitants, a ajouté la même source, soulignant que l'enquête sur cette affaire se poursuit.

Environnement sale

## Des risques d'épidémie

Les habitants de la rue de la Guillotière, dans le quartier de Boulanger, crient haut et fort que leur « quartier n'est pas une poubelle à ciel ouvert ». Pourtant, c'est à cela qu'il ressemble à cause d'une habitation abandonnée par son propriétaire devenue une décharge improvisée. Sacs en tous genres, débris de glace, détritus, ordures ménagères... Voilà la liste non exhaustive des déchets qui font désormais

partie du paysage quotidien des habitants de la rue de la Guillotière, en face d'une institution financière, la Banque Nationale d'Algérie (BNA). Pour un résident de la ruelle en question, M. Berrouane Hamid dira à ce sujet : « Nous n'avons pas été en mesure de contacter l'actuel propriétaire car il ne réside pas ici, c'est un inconnu. Les ordures et détritus débordent, pourrissent, empestent et entraînent la prolifération de rats et

cafards. Cette pollution provoque la multiplication des rats et autres espèces dangereuses. Ces derniers véhiculent des maladies graves telle la peste etc... Comment conclure un tel constat si ce n'est en appelant les responsables de cette mission à prendre le taureau par les cornes à travers une stratégie de sauvegarde de l'environnement et contre la pollution et saleté.

Ch.Y.

05 individus placés sous mandat de dépôt

## La guerre des parkings éclate à Hai El Nour

De source bien informée, on apprend qu'une violente bagarre à l'arme blanche a éclaté entre 02 groupes du quartier populaire Hai El Nour. Une bagarre qui a pour cause une histoire de parking. Tout a éclaté lorsque 02 individus ont voulu s'accaparer un espace public pour le transformer en parking illégal. Chacun des 02 individus a voulu s'imposer sur les lieux. Après un échange de mots, c'est l'échange de coups de poings pour arriver jusqu'à l'utilisation d'armes blanches. Puis c'est la famille et les amis de l'un et de l'autre qui arrivent et c'est la pagaille. Aussitôt alertés, les éléments de l'unité spéciale sont arrivés sur les lieux. Une intervention qui s'est soldée par l'arrestation de 07 individus faisant partie des 02 groupes et la saisie d'un lot d'armes blanches. Présentés devant la justice, 05 individus parmi les 07 ont été placés sous mandat de dépôt.

A.Kader

Ain Bia

## De stades de proximité, des terrains de tennis et une piscine livrés

Des stades de proximité et une piscine semi olympique ainsi que des terrains de tennis sont dans un stade final de réalisation dans la commune d'Ain Bia, dans le cadre de la concrétisation du plan quinquennal 2012-2017 qui est doté de 200 opérations de mise à niveau sectorielle ou sur le budget communal. Cette commune, au riche potentiel foncier, a bénéficié à la fin de 2014 d'un marché couvert de 42 box dans le cadre du dispositif de résorption du chômage. De même qu'il a été prévu le renforcement de l'antenne principale de l'état civil par les matériels et les ressources humaines nécessaires en plus de l'antenne de Chehairia qui a été remise à neuf pour l'amélioration du service public communal. La commune a également procédé, dans le cadre de son budget local, à l'amélioration de l'état de la voirie et des routes et renforcé l'éclairage public local. Hai Phoenix a, pour sa part, réceptionné ses deux réseaux des eaux usées et d'alimentation en eau potable après de longues d'années d'attente des citoyens. Ceci dit, malgré la faiblesse de ses ressources financières et de sources de revenus, cette commune arrive à se mettre au diapason des exigences du développement qui se fait dans la wilaya.

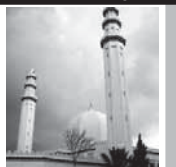
B.H

### TÉLÉPHONES UTILES - ORAN

|                             |                        |
|-----------------------------|------------------------|
| SAMU: .....                 | 041.40.31.31           |
| Protection Civile .....     | 041.41.34.00 / 05      |
| Hôpital d'Oran .....        | 041.41.39.26           |
| Police secours .....        | 17                     |
| Sûreté de wilaya .....      | 041.32.44.70           |
| Gendarmerie Nationale ..... | 041.40.22.92           |
| Aéroport Es-Sénia .....     | 041.51.11.53           |
| .....                       | 041.59.10.31 / 40      |
| Air Algérie.....            | 041.42.72.05 / 06 / 07 |
| Gare ferroviaire.....       | 041.40.15.02           |

### HORAIRES DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ORAN

|         |       |
|---------|-------|
| Fadjr   | 06:26 |
| Dohr    | 12:58 |
| Asr     | 15:33 |
| Maghreb | 17:56 |
| Icha    | 19:20 |



## Secteur de l'éducation nationale à Tiaret Le wali fustige le secrétaire général de l'académie

Lors de sa visite, dimanche dernier, dans la Daïra de Meghila, le wali, Mr Bentouati Abdesslem, a fustigé le secteur de l'éducation et ce en dépit d'une négligence totale des responsables, notamment le secrétaire général qui a pris une grande part d'insuffisance de son rendement, ce dimanche en marge de la visite du wali dans la daïra de Meghila. Le constat est plus que critique, notamment dans un lycée récemment inauguré par l'ex-wali. Cet établissement demeure toujours sans eau et surtout sans équipements pédagogiques des laboratoires depuis son inauguration en 2014. Interrogé par le wali à propos du lot, ce même SG du secteur de l'éducation n'a pas trouvé mieux pour se justifier que de lancer la balle dans le camp de ses subordonnés, les qualifiant d'incapables en répondant « Généralement » que ces laboratoires scientifiques sont équipés après (1.000 jours) soit trois années. Cette grosse bourde n'a pas été du goût du wali Mr Bentouati, qui a tiré à boulets rouges sur ce responsable l'accusant d'un cadre ignorant ce qui se passe dans son secteur sur les différentes anomalies. A cet effet, le chef de l'exécutif de la wilaya a ordonné à la première responsable du secteur de saisir immédiatement la ministre de la tutelle Mme Nouria Benghebrat. Le wali a également constaté qu'il n'y a pas seulement que les chefs d'établissements qui sont défaillants mais il y a aussi des cadres du secteur qui ont été fustigés en raison de leur faible rendement au niveau de l'administration de la direction de l'éducation, ce qui explique que le premier responsable de la wilaya veut un assainissement radical dans cette direction que doit entamer la nouvelle directrice de l'éducation de la wilaya de Tiaret.

**L. Bouhala**

## Tiaret La sensibilisation dans le secteur agricole bat son plein

Poursuivant leur travail de sensibilisation et d'accompagnement des agriculteurs entrant dans le cadre du programme de vulgarisation, une journée de sensibilisation a été organisée le week-end dernier au niveau du CFPA de la commune de Tekhmaret, dans la wilaya de Tiaret. Cette journée a porté sur la conduite des oliviers. A cet effet, plusieurs agriculteurs et cadres des différentes subdivisions agricoles voisines, ont assisté à cette journée, durant laquelle l'animateur, Mr Hocine Guedider, chef de service SRPV au niveau de la DSA de la wilaya de Mascara, a souligné la nécessité de faire connaître : Les exigences agro-écologiques (Les températures, la pluviométrie, le vent et la lumière...Le sol...variétés...Cycle végétatif et productif de l'olivier). Les techniques culturales (Multiplication, plantation et entretien de la culture...Entretien du sol et fertilisation...Irrigation...taille... Les maladies, ravageurs et protection phytosanitaire (Les ravageurs les plus répandus), la récolte et conservation. Aux termes de cette importante rencontre, les assistants ont été invités à une visite au niveau d'une exploitation oléicole située dans la même commune, dans le but d'assister à des explications plus claires et pratiques. Rappelons, que dans ce contexte, de larges sensibilisations sont lancées depuis l'entame de la nouvelle saison agricole pour inciter les agriculteurs à se rapprocher de leurs subdivisions des services agricoles dans le but de participer en masse dans ces journées de vulgarisations, combien importantes dans la mesure de garantir une meilleure production en céréaliculture et assurer une autosuffisance.

**L. Bouhala**

## L'opération est entamée ce dimanche dernier La carte d'identité délivrée par les communes de la daïra de Tissemsilt

Les communes de la daïra de Tissemsilt se mettent à la délivrance des Cartes d'immatriculations des véhicules, appelées communément Cartes grises ainsi que la Carte nationale d'identité (CNI). Les Cartes grises étaient jusqu'ici délivrées par les services de la wilaya et de quelques Daïras, dans des conditions très pénibles et des délais très longs. Cette opération fait partie des mesures annoncées par le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales pour la modernisation des services publics et l'amélioration des conditions de délivrance des documents administratifs. Les citoyens des 2 communes (Tissemsilt et Ouled Bessem) relevant de la daïra de Tissemsilt sont informés qu'il leur est possible de déposer leurs dossiers et retirer leurs cartes au niveau de leurs communes. Ce qui leur évitera de longs déplacements vers le siège de daïra. Cette mesure entre dans le cadre de l'application des instructions du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. L'ensemble des communes, secteurs urbains et secteurs ruraux délégués, a été équipé d'un système pour déposer une demande d'établissement de carte d'identité et les retirer au même lieu. Depuis ce dimanche dernier, les citoyens, au niveau de Tissemsilt, peuvent retirer leur carte nationale d'identité au niveau des communes de la daïra de Tissemsilt, selon notre source. Cette mesure, qui sera sûrement la bienvenue, permettra aussi d'alléger la pression sur les services de la daïra de Tissemsilt, qui faisait face à un grand rush. Ceci en attendant l'entrée en vigueur de la décentralisation du dépôt et du retrait

des permis de conduire et du passeport biométrique. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bédoui, a annoncé, début septembre, que les projets retenus pour la modernisation de l'Administration publique (passeport biométrique, carte d'identité biométrique, carte d'immatriculation biométrique, permis de conduire biométrique...) feront l'objet d'opérations pilotes dans la wilaya d'Alger avant d'être généralisés aux autres wilayas. L'opération porte sur le transfert de tout l'état civil des circonscriptions administratives vers les communes. Tous ces projets tendent vers un seul objectif : la mise en place et la généralisation de l'Administration électronique avant fin 2015. La technologie du passeport et de la carte d'identité (CNI) biométriques, dont la généralisation au niveau

des APC était très attendue par les citoyens, est un grand saut en termes de modernisation, dans la gestion des documents administratifs. En somme, après la délivrance de ces documents personnels au niveau des communes, le citoyen sera tranquille et pourra, à l'avenir, se faire délivrer tout papier qu'il désire et au niveau de n'importe quel état civil du pays. En somme, des avantages vont révolutionner les pratiques en cours et combattront définitivement la bureaucratie, qui n'a que trop duré. Vision de cette décentralisation. Une opération de numérisation des dossiers de la carte grise a été entamée à Tissemsilt dans le cadre du plan d'amélioration du service public. Ce projet aura un impact positif auprès des citoyens, qui auront le privilège de se faire délivrer ce document en temps record.

**M'HAMED B.**

## Daïra de Khemisti (Tissemsilt) Saisie de 12,70 grammes de kif traité et arrestation de trois individus

C'est lors d'un contrôle de routine que les policiers de la sûreté de daïra de Khemisti ont intercepté une voiture de marque « Renault Clio » stationnée à la cité des 80 logements. À la faveur d'investigations, les agents de la police judiciaire ont arrêté trois individus âgés entre 20 et 40 ans, dont deux dans une voiture de marque « Renault Clio » stationnée à la cité des 80 logements. La fouille corporelle a permis aux éléments de la police judiciaire de la sûreté de daïra de Khemisti, de découvrir sur le conducteur les 12,70 grammes de kif traité enveloppé dans du papier cellophane, qui est utilisé

dans l'emballage de la drogue et une somme d'argent de 4 770 DA provenant de la vente illicite de cette marchandise et sur son accompagnateur, les policiers ont découvert une somme d'argent de 47 000 DA provenant de la vente illicite de cette marchandise. Les mis en cause ont été inculpés pour détention, transport et commercialisation de drogue. Après leur audition par les enquêteurs, ces présumés dealers ont été présentés devant le procureur de la République près le tribunal de Theniet El Had, deux ont été placés sous mandat de dépôt et le troisième a bénéficié d'une citation directe.

**M'HAMED B.**

## Malgré les campagnes de sensibilisation Des transporteurs déversent des déblais anarchiquement à Mostaganem

En dépit des nombreuses campagnes de sensibilisation et les différents rappels à l'ordre pour la protection de l'environnement et malgré l'existence de panneaux interdisant de jeter les ordures, les quelques espaces qui résistent encore à Kharouba « Mejdoub » sont investis impunément et quotidiennement par des déchetteries improvisées. C'est au tour, aujourd'hui des espaces entourant le CFPA Benghali Abdelkader, l'annexe de la protection civile de Kharouba face au lieu-dit « Sidi Lahcene » que des actes sont commis portant atteintes à l'environnement et aux habitants. Cela sans compter d'autres endroits qui subissent le même sort. En effet, des transporteurs privés sans scrupules viennent déverser de grandes quantités de déblais, détritus et autres, quotidiennement sans se soucier des conséquences qui en découlent. Ces agissements irresponsables à plus d'un titre démontrent, si besoin est, l'insouciance de ces transporteurs, ceci d'une part et le laxisme dont font preuve les servi-

ces concernés censés sévir. Cet endroit est en passe de devenir au fil des jours une véritable décharge sauvage sur la piste carrossable menant vers les habitations qui est presque inaccessible par l'entassement des déblais. Il y a lieu de signaler que cette situation cause d'énormes désagréments aux résidents, ajoutez à cela les odeurs nauséabondes, la prolifération des moustiques

et des rats dans leurs cités et qui représentent un réel danger pour la santé des résidents et leurs enfants. Face à cette situation qui prévaut, les habitants sont inquiets et souhaitent voir les autorités locales intervenir pour solutionner ce problème dans les meilleurs délais afin de mettre terme à ce flux des « hors la loi » qui manquent de civisme et qui pourrissent l'environnement.

**ADLANE B.**

## Protection civile Presque 100 interventions en 72 heures à Mostaganem

La direction de l'unité centrale de la protection civile de la wilaya a enregistré 99 interventions dans divers accidents de la circulation en 72 heures. Le bilan de ces accidents s'élève à 13 blessés dont celui qui s'est produit dans la commune de Sayada et qui a causé le plus de dégâts. Côté incendies, on signale pas moins d'une quinzaine qui ont engendré des pertes matérielles importantes dont des habitations et des véhicules ainsi que 1000 m2 de broussailles et de pins d'Alep, apprend-on de source officielle. L'unité de la protection civile, a mobilisé pas moins de trois camions et une vingtaine d'agents pour venir à bout des flammes qui ont ravagé une superficie de 1000 m2 de forêt, située à proximité du parc animalier et de loisirs. Il aura fallu d'intenses efforts pour venir à bout des flammes pour éviter leur propagation, les vents violents qui ont soufflé sur la région ont favorisé l'évolution du feu.

**Malak M.**

Ghardaïa

## 1.450 ha du foncier destinés à l'auto-construction

**P**as moins de 1.450 hectares de foncier public répartis sur les treize communes de la wilaya ont été retenus pour l'attribution de parcelles destinées à l'auto-construction, accompagnée d'une aide financière de l'Etat, a annoncé dimanche à l'APS le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa. Ces parcelles individuelles, dont la superficie varie entre 200 et 250 m<sup>2</sup>, réparties sur 66 sites, ont été circonscrites après l'élaboration des études d'aménagement dans les différentes zones urbaines des treize communes de la wilaya et viabilisées, avant d'être cédées en lots aménagés destinés à l'auto-construction aux citoyens demandeurs, a précisé M. Kamel Nouissar. Un programme complémentaire de plus de 270 hectares de foncier public a été mobilisé, dans deux sites de la nouvelle circonscription administrative d'El-Menea, pour la réalisation d'un parcellaire de 4.500 lots pour l'auto-construction aidée au profit des citoyens demandeurs, a-t-il fait savoir. Ce programme permettra de surmonter les dysfonctionnements d'ordre urbanistique existant dans la wilaya, notamment les constructions illicites et la pénurie du foncier, et de pourvoir les nouveaux tissus urbains en infrastructures publiques adéquates, a-t-il expliqué, en soulignant que ce programme aidera à valoriser les potentialités de la région à vocation agricole et touristique ainsi que son attractivité. De son côté, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de cons-



truction (DUAC) de la wilaya de Ghardaïa, Mokhtar Merad, a révélé que les études parcellaires de 27.274 lots ont été achevées et que 2.725 sont en voie d'achèvement. La wilaya de Ghardaïa a bénéficié de 30.000 parcelles de terrain à bâtir réparties sur les daïras de Ghardaïa (9.000), Bounoura (3.800), Métlili (3.508), Guerrara (3.000), Berriane (1.900), Zelfana (1.865), Mansourah (1.725), Daya Ben Dahoua (1.100), en plus de 3.800 parcelles pour celle d'El-Menea avant d'être érigée en wilaya déléguée et qui vient de bénéficier d'un programme complémentaire, a-t-il détaillé. Les pouvoirs publics se sont engagés à accélérer le rythme de réalisation de ce programme d'habitat pour répondre au mieux aux

attentes des populations de la wilaya, en application de l'instruction interministérielle N°6 du 1er décembre 2012 relative au développement de l'offre foncière publique dans les wilayas du sud, a souligné M. Merad. L'objectif, a-t-il dit, vise, outre à résorber l'important déficit en logements accumulés durant des années, à donner aux citoyens le moyen d'accéder à un lot de terrain à bâtir viabilisé. Selon le DUAC de Ghardaïa, 4.529 permis de construire et 3.705 permis de lotir ont été délivrés à ce jour par les services qu'il représente, alors que les services des domaines de la wilaya ont enregistré l'acquittement par les bénéficiaires de 14.059 ordres de versement du coût du terrain.

Travaux sur le tronçon autoroutier Lakhdaria-Bouira

## L'absence de signalisations agace les automobilistes



**L'**absence de plaques de signalisation au niveau des chantiers de mise à niveau du tronçon autoroutier reliant Lakhdaria à Bouira agace les usagers de la route notamment ceux voulant rejoindre la ville de Aomar ou celle de Draâ El-Mizan (Tizi Ouzou), dont des brèches ont été ouvertes mais sans aucune indication, a-t-on constaté. Plusieurs automobilistes venant d'Alger sont, en effet, contraints de faire le tour en allant jusqu'au centre-ville de Bouira pour emprunter la Rn°5 leur permettant de revenir vers Aomar ou Draâ El-

Mizan. "C'est un véritable calvaire que nous endurons en l'absence de plaques de signalisation sur cet axe autoroutier en chantier depuis presque trois ans", se sont plaints à l'APS plusieurs automobilistes. L'unique déviation autoroutière vers Aomar a été fermée ces derniers jours à cause de travaux de stabilisation du sol au niveau de la pente de Djebahia, où des accidents ont été enregistrés ces derniers jours en raison des grands embouteillages et de la précipitation de certains automobilistes. Au niveau de cette pente de Djebahia, où l'autorou-

te a connu de sérieuses dégradations dues à des glissements, les entreprises réalisatrices ont entamé l'installation de pieux de confortement de cette zone. De son côté, Météche Salaheddine, chef de projet à l'Agence nationale des autoroutes (ANA), a reconnu, dans une déclaration à l'APS, l'absence de plaque de signalisation au niveau de ce tronçon autoroutier en chantier, déplorant "ce manque préjudiciable" de l'entreprise chargée de réalisation des travaux. Il s'est engagé, en outre, à attirer l'attention des responsables de ce projet pour installer "le plus vite possible" des plaques de signalisation afin d'éviter des désagréments aux automobilistes. M. Météche a également indiqué que les travaux engagés consistent en la stabilisation du sol à travers l'implantation de quelque 300 pieux dans une première étape et plus de six-cent autres dans la seconde partie. Les responsables du projet ont procédé aussi à la fermeture de la voie menant vers Bouira pour permettre aux entreprises réalisatrices d'accomplir leur travail dans de bonnes conditions, a-t-il expliqué. Les travaux de mise à niveau de ce tronçon devraient s'achever d'ici à juin 2016, a affirmé M. Météche.

## Promotion de la femme rurale Lancement d'une caravane de sensibilisation à Illizi

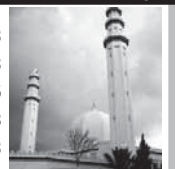
**U**ne caravane de sensibilisation et d'information sur la promotion de la situation de la femme rurale a pris son départ lundi à Illizi et devra sillonner durant cinq jours plusieurs zones rurales de la wilaya, a-t-on constaté. La caravane, dont le signal de départ a été donné par les autorités de la wilaya, s'inscrit dans le cadre du programme du Ministère de la solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, vise à faire à la femme rurale ses droits et les différents avantages prévus par l'Etat en matière de création de microprojets, a précisé le directeur de wilaya du secteur, Mohammed Ali Ouidène. Cette initiative, à laquelle prennent part divers partenaires, à l'instar du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, la conservation des forêts, et les dispositifs de soutien à l'emploi (ANGEM, ANSEJ et CNAC), contribuera à l'intégration de la femme rurale dans le développement économique et la promotion de la production locale, surtout dans le domaine de l'artisanat, a-t-il déclaré. Dans la wilaya déléguée de Djanet, une caravane similaire sillonnera, en parallèle, les zones enclavées dans les communes de Djanet, Tinelkoud et Bordj El-Haouès, telles que les localités de Tabkat et Ihrir, selon le même responsable. Des moyens humains et matériels ont été mobilisés par la direction de l'Action sociale et de la Solidarité (DAS) de la wilaya d'Illizi, en coordination avec l'ensemble des partenaires à l'échelle locale, afin d'assurer la réussite de cette initiative, a-t-il ajouté.

## M'sila Extension de la surface des terres irriguées par pivot

**L**a surface des terres agricoles irriguées par pivot dans la wilaya de M'sila a cru cette année à 7.000 hectares contre 6.000 hectares en 2014, apprend-on samedi de la direction des services agricoles (DSA). Cette extension est le résultat d'efforts de la DSA dans la sensibilisation à l'importance du remplacement du système d'irrigation traditionnel par seguia par des techniques d'irrigation nouvelles économes en eau, selon la même source. Le recours à la technique du pivot qui bénéficie de plus en plus de l'adhésion des producteurs, est d'autant plus nécessaire que le niveau d'eau des nappes souterraines a baissé ces dernières années de près de 80 mètres, ajoute la DSA qui relève que la technique du pivot adoptée par les cultivateurs de maraichères sera élargie aux producteurs de semences et fourrages. Selon le wali de M'sila, Bousmaha Mohamed, l'administration locale a soumis la délivrance des autorisations de fonçage de puits dont le nombre de demandes a sensiblement augmenté à l'avis de l'Agence nationale des ressources en eau et non plus à celui de la direction de wilaya des Ressources en eau. Cinq cas de fonçage illicite de puits ont été enregistrés depuis le mois de nombre à ce jour alors qu'aucun cas n'a été relevé en 2014, selon le groupement de wilaya de la gendarmerie. Chose qui confirme les difficultés rencontrées par les agriculteurs avec la persistance de la sécheresse.

### HORAIRE DE PRIÈRES POUR LA WILAYA D'ALGER

|         |       |
|---------|-------|
| Fadjr   | 06:13 |
| Dohr    | 12:43 |
| Asr     | 15:15 |
| Maghreb | 17:38 |
| Icha    | 19:03 |



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE TINDOUF  
DIRECTION DE L'URBANISME  
ET DE LA CONSTRUCTION  
LE NIF : 096237019011433

## AVIS DE CORRECTION D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément aux dispositions de l'article **49** du décret présidentiel **N°10/236 du 07.10.2011**, portant réglementation des marchés publics, et suite à l'appel d'offres national restreint **N°003/2011** publié sur les quotidiens nationaux (**le Carrefour d'Algérie**) en date du **18.05.2015** et (**Minber el Gharb**) en date du **17.05.2015** pour Réalisation des travaux d'aménagement extérieur et éclairage public (**54 +19**) logements ruraux à Hassi Mounir. La direction de l'urbanisme et de la construction de la wilaya de Tindouf informe les soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres que l'évaluation des offres a donné les résultats suivants :

| Entreprise retenue | Montant                                                          | Délai      | Projet                                                                                                       | Observation  |
|--------------------|------------------------------------------------------------------|------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------|
| ETB Sidamor Ali    | 23.853.579,55 DA en TTC<br>au lieu de 23.961.045,00<br>DA en TTC | 06<br>mois | Réalisation des travaux d'aménagement extérieur et éclairage public (54 +19) logements ruraux à Hassi Mounir | Moins disant |

Un délai de **10 jours**, à compter de la parution du présent avis sur les quotidiens nationaux, est accordé aux entreprises pour un éventuel recours et ce, conformément à l'article **114** du décret présidentiel **N°10/236 du 07.10.2011** portant réglementation des marchés publics.

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31018267 15/12/2015

## FEDERATION ALGERIENNE DES DONNEURS DE

SANG Affiliée à la fédération internationale des  
organisations des donneurs de sang

لجنة المتبرعين بالدم لولاية وهران

Comité des donneurs de sang de la wilaya d'Oran

قال الله تعالى بعد بسم الله الرحمن الرحيم

"من أحيا نفسا كأما أحيا الناس جميعا"

صدق الله العظيم

نداء إلى ذوي القلوب الرحيمة

نداء نوجهه إليكم بصوت أهات وآلام المرضى المحتاجين إلى قطرة من دمكم، وخاصة إلى مرضى السرطان الذين يحتاجون خاصة إلى صفائح الدم البيضاء، تلك المادة الحيوية التي بفضلها نستطيع إنقاذ حياة هؤلاء المرضى إن شاء الله وبفضله، فلا تبخلوا عليهم وكونوا كرماء فانتهم بالنسبة لهم الأمل في الحياة ومكافحة شبح مرض السرطان الذي لم تسلم منه حتى الأطفال البريئة التي لم تبرح منذ ولادتها المستشفيات للمعالجة.

وباسم الجمعية وجميع المرضى نقدم لكم جميع تشكراتنا، ودعواتهم المستجابة لمساعدتكم وكرمكم اللذان رسما الفرحة والأمل على وجوههم وساعدتهم على التخلص من هذا المرض.

من يهيمه الأمر الاتصال بالأرقام التالية: 0554321403 / 0792906730 / 0772367115

ع/مكتب الجمعية

رئيسة الجمعية السيدة: سرير

Siège social : Pavillon Chalet N°08 – CHUO E-mail :

serir.soumaya@yahoo.com

Compte bancaire CPA agence Oran Soummam 041 418

249461

Fax : 041.45.51.74, tel : 0772367115/ 0554321403/0792906730



Ets Lazreug

## Avis aux tôliers et aux particuliers

Ceci vous  
intéresse



- Tous types de véhicules
- Peintures toutes marques
- Préparation de teinte assisté par ordinateur
- Peinture personnalisée

Toutes les peintures disponibles

Vous avez la référence,  
nous avons la teinte qu'il vous faut



Mesra - Mostaganem / Tel: 045 33 04 31 / 045 33 04 32 / Fax: 045 33 04 48

## JUVENTUS

Nedved : «On va progresser d'ici deux mois»



La Juventus affrontera le Bayern Munich lors des huitièmes de finale de la Ligue des champions. Et pour Pavel Nedved, rien n'est joué d'avance. Pavel Nedved, vice-président de la Juventus a réagi au micro de BeIN Sports sur le tirage de la Juventus. Les Bianconeri affronteront le vainqueur de l'édition 2013 et grand favori de la compétition avec le FC Barcelone. «Il faudra le jouer mais le Bayern n'est sans doute pas content de jouer la Juve. On a eu des difficultés en début de saison à cause des changements, des transferts, mais la forme va évoluer d'ici deux mois. Il faudra voir comment sera la Juventus mais surtout le Bayern d'ici là», a-t-il déclaré.

## LIGA

## L'Atlético rejoint le Barça en tête

Mené au score, l'Atlético de Madrid a renversé la tendance pour se défaire de Bilbao et rejoindre le Barça en tête de la Liga. A défaut d'avoir son grand rival le Real sur ses talons, le FC Barcelone va devoir partager la tête de la Liga avec l'Atlético de Madrid.

En effet, la formation de Diego Simeone a rejoint le sommet du classement après une victoire très importante face à Bilbao. La partie avait pourtant mal commencé lorsque les Basques ont ouvert le score par le Français Laporte.

Mené au score, l'Atlético de Madrid a égalisé avec un but de Saul.

Bourreau de Bilbao l'an dernier avec un triplé, Griezmann a de nouveau recidivé en inscrivant le but de la victoire.

Les Colchonnos auront même l'occasion d'être seul au sommet de la Liga puisque le Barça va disputer le Mondial des clubs au Japon la semaine prochaine.

## Le Real tombe de nouveau en Liga

Coup d'arrêt pour le Real Madrid. Après quatre victoires consécutives, la formation de Rafa Benitez s'est inclinée à Villarreal en clôture de la 15ème journée de Liga, ne profitant pas du faux pas du Barça face à La Corogne. Dès la 8ème minute, le Sous-Marin jaune a ouvert le score grâce à Soldado, formé à Madrid.

Dépassés tout au long de la première mi-temps, les Merengues ont réagi dans la seconde, mettant à contribution Areola sans trouver la faille.

Le Real est donc le grand perdant de cette cinquième journée en étant relégué à cinq points du duo Barça/Atlético.

## TIRAGE AU SORT DE LA LIGUE DES CHAMPIONS

## Le PSG défiera Chelsea, chocs Arsenal-Barça et Juve-Bayern !

Le verdict est tombé. Les confrontations pour les huitièmes de finale de la Ligue des champions sont désormais connues. Et encore une fois, l'entame de ces phases finales nous promet du spectacle avec des oppositions de choix ! Une fois n'est pas coutume, de grosses affiches sont au programme puisqu'Arsenal retrouvera le FC Barcelone. Des Gunners qui connaissent parfaitement les Catalans puisque les hommes d'Arsène Wenger ont été éliminés en 2010 en quarts de finale et en huitième la saison suivante par le Barça.

Mais ce choc des huitièmes sera assurément la rencontre entre la Juventus et le Bayern Munich, une affiche qui opposera le finaliste en titre et le vainqueur de l'édition 2013. A suivre aussi le remake pour le PSG qui hérite

de Chelsea à l'instar de la saison dernière. C'est la troisième année de suite que le club de la capitale affronte les Blues en Ligue des champions.

Parmi les autres matches à suivre, l'AS Roma aura la lourde tâche d'affronter le Real Madrid, l'Atlético Madrid affrontera le PSV Eindhoven, le Zenit Saint-Petersbourg, sorti en tête de son groupe où figurait l'Olympique Lyon-

nais tentera de se qualifier contre Benfica. Manchester City a hérité d'un tirage plutôt favorable, opposé au Dynamo Kiev et tentera de se qualifier pour les quarts de finale pour la troisième saison consécutive. Enfin, la Gantoise aura fort à faire contre Wolfsburg. Le vainqueur de ce huitième de finale jouera pour la première fois un quart de finale de LDC.

**LE TABLEAU DES 8ES DE FINALE (ALLER LES 16/17 ET 23/24 FÉVRIER, RETOUR LES 8/9 ET 15/16 MARS 2016) :**

|                       |                         |
|-----------------------|-------------------------|
| - La Gantoise (BEL)   | - VfL Wolfsburg (ALL)   |
| - AS Roma (ITA)       | - Real Madrid (ESP)     |
| - Paris SG (FRA)      | - Chelsea (ANG)         |
| - Arsenal (ANG)       | - FC Barcelone (ESP)    |
| - Juventus (ITA)      | - Bayern Munich (ALL)   |
| - PSV Eindhoven (P-B) | - Atlético Madrid (ESP) |
| - Benfica (POR)       | - Zenit (RUS)           |
| - Dynamo Kiev (UKR)   | - Manchester City (ANG) |

## TIRAGE AU SORT DE L'EUROPA LEAGUE

## Fiorentina - Tottenham et Borussia Dortmund - FC Porto en haut de l'affiche

Le verdict est tombé. Les confrontations pour les huitièmes de finale de l'Europa League sont désormais connues. Et encore une fois, l'entame de ces phases finales nous promet du spectacle avec des oppositions de choix !

La première grosse affiche de ce tirage verra s'affronter la Fiorentina à Tottenham. Tottenham avait remporté la trophée en 1984 et la Fiorentina de Paulo Sousa tend à jouer les trouble-fêtes dans cette compétition. Autres grosses confrontations, le Borussia Dortmund sera opposé au FC Porto (troisième de son groupe en C1 et reversé en C3) et que dire de l'affiche entre deux outsiders, Villarreal et le Napoli, deux équipes qui sont en forme dans leur championnat respectif et qui tenteront jusqu'au bout d'aller décrocher l'Europa League.

D'autre part, parmi les grands gagnants de ce tirage, Manchester United. Les Mancunians

ont hérité du club danois de Midtjylland, un tirage très favorable et un adversaire a priori facile avant de voir plus loin. Même chose pour Liverpool qui affrontera Augsburg, actuel 13ème de Bundesliga. A noter les belles affiches entre Galatasaray et la Lazio, le Shakhtar Donetsk et Schalke 04 ainsi qu'entre le Sporting Portugal et le Bayer Leverkusen.

Côté français,

l'Olympique de Marseille devra se débarrasser de l'Athletic Bilbao d'Ernesto Valverde. Les Olympiens devront surveiller de près Ariz Aduriz et ainsi s'améliorer défensivement d'ici-là s'ils veulent se qualifier. De son côté, l'AS Saint-Etienne affrontera le FC Bâle et devra se méfier d'une équipe qui, la saison dernière encore, figurait en Ligue des champions.

### LES SEIZIÈMES DE FINALE DE L'EUROPA LEAGUE :

|                        |   |                   |
|------------------------|---|-------------------|
| Valence                | - | Rapid Vienne      |
| Fiorentina             | - | Tottenham         |
| Borussia Dortmund      | - | FC Porto          |
| Fenerbahce             | - | Lokomotiv Moscou  |
| Anderlecht             | - | Olympiakos        |
| Midtjylland            | - | Manchester United |
| Augsbourg              | - | Liverpool         |
| Sparta Prague          | - | Krasnodar         |
| Galatasaray            | - | Lazio             |
| Sion                   | - | Braga             |
| Shakhtar Donetsk       | - | Schalke 04        |
| Olympique de Marseille | - | Athletic Bilbao   |
| FC Séville             | - | Molde             |
| Sporting               | - | Leverkusen        |
| Villarreal             | - | Napoli            |
| Saint-Etienne          | - | FC Bâle           |

## MONDIAL DES CLUBS

## Scolari : «Pas impossible de battre le Barça»

L'entraîneur brésilien de Guangzhou a affirmé que son équipe jouerait sa chance face au FC Barcelone en demi-finale du Mondial des clubs.

Vainqueur du Club America en quart de finale du Mondial des Clubs, Guangzhou intègre le dernier carré où l'obstacle sera de taille.

En effet, c'est ni plus ni moins que le FC Barcelone qui est proposé au menu. Les chances

de victoires sont restreintes mais le club chinois ne partira pas en victime expiatoire comme l'a affirmé son entraîneur Luiz Felipe Scolari en conférence de presse à l'issue du quart de finale. «Maintenant nous devons continuer à rêver en grand pour le prochain match face au FC Barcelone. Il n'est pas impossible de gagner.»

Le champion du monde 2002 a mis en avant l'état d'esprit de

## FC BARCELONE

Xavi : «J'aimerais voir Verratti au Barça»

Xavi Hernandez, qui évolue actuellement à Al Sadd SC, aimerait bien voir Marco Verratti jouer au Barça.

L'ancien idole de Barcelone, Xavi Hernandez, a livré quelques confidences lors d'une interview accordée au Canal Football Club ce dimanche sur Canal +. Le milieu de terrain a d'abord encensé le jeune italien du PSG.

### «VERRATTI OU DIARRA ? POUR MOI LE MEILLEUR C'EST...»

«J'adore Verratti. J'aime sa vision du jeu, ses passes. Il ne perd jamais le ballon, c'est un joueur d'un niveau exceptionnel. Il s'adapte bien au jeu du Barça. J'aimerais le voir venir mais il est actuellement au PSG qui est une très bonne équipe», a-t-il confié avant d'évoquer le milieu de l'OM.

«Lassana Diarra a un football très physique par rapport à Verratti, mais ils combinent les deux choses. Il met beaucoup de pression, joue vers l'avant et ne perd pas le ballon. Le meilleur ? Verratti ou Diarra ? Pour moi, le meilleur c'est Busquets.»

### «LE PSG EST TRÈS PROCHE DU BARÇA»

L'ancien catalan a également donné son opinion concernant l'équipe du Paris SG et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il ne tarit pas d'éloges sur les hommes de Laurent Blanc. «Le PSG est une grande équipe. J'ai beaucoup aimé leur match contre le Real Madrid. Paris était bien meilleur même s'il a perdu. J'aime le PSG parce que c'est une équipe qui aime dominer, avec Verratti, Motta ou Ibra.»

«Je dirai que le meilleur milieu d'Europe c'est le Barça avec Busquets, Iniesta et Rakitic. Mais le PSG est très proche. Avec Verratti, Motta et Matuidi, ils sont très techniques, physiques, ils ne perdent pas le ballon. Matuidi fait de grandes percées, ils se complètent à merveille.»

Rais Ali Omar (Président de l'école)

## «On veut leur transmettre le goût du travail et l'assiduité»



Pour le président Rais Ali Omar, la création de l'école Habib Youcef permettra de donner aux enfants la possibilité de se construire : « Ces jeunes, nous voulons les faire progresser dans leur carrière sportive pour qu'ils intègrent, à moyen terme, un grand club.

À côté des traditionnels objectifs sportifs, notre école s'est également donnée une mission sociale. On ne parle pas de faire progresser les enfants, mais de leur donner une plus grande confiance dans leur vie d'enfance, ne pas traîner dans les rues. On essaie aussi de mobiliser les parents », a-t-il expliqué. Et de poursuivre : « Nos formateurs de-

d'école de la vie. Ce n'est pas non plus une garderie. On est dans un cadre avec des coaches formés et les résultats sont insuffisants ou ne sont pas bons. Si on voit un joueur qui traîne dans la rue ou fait des trucs pour qu'ils intègrent, à moyen terme, un grand club.

La situation actuelle des choses est très difficile, c'est essentiel de passer même aux jeunes de voir autre chose. On ne parle pas de faire progresser les enfants, mais de leur donner une plus grande confiance dans leur vie d'enfance, ne pas traîner dans les rues. On essaie aussi de mobiliser les parents », a-t-il expliqué. Et de poursuivre : « Nos formateurs de-



Seklane Ahmed (Badr Sport) :

### «Je suis vraiment heureux et fier d'apporter ma contribution»



Abdelkader Tiemçani :

### «Nos différentes actions seront menées tout au long de la saison»

C'est une étape de plus qui a été franchie dans la mise en pratique du projet de club élaboré par les anciens joueurs de l'ASMO. L'ex-international Abdelkader Tiemçani, accompagné d'autres camarades qui ont fait le bonheur de la formation de M'dina J'dda, tels Belkhatout, Meguanni, Saldaoui et Abdelhadioui, ont participé à une séance d'entraînement des jeunes footballeurs. L'emploi du temps sera sur le sport se partageant entre séances pédagogiques et séances sur le terrain.



# SPORTS

AAJ - ASM Oran – Elle a pour vocation la formation des jeunes talents

## Les anciens asémistes lancent l'école «Habib Youcef»



MEMBRES DE L'ÉCOLE « HABIB YOUSEF » :

Président : ..... Rais Ali Omar  
Coordinateur : ..... Lahouari Kessari  
Secrétaire général : ..... Brahim Aissoui  
Chargé de communication : ..... Lahouari Azzi  
Encadrants : ..... Lahouari Belkhatout, Abdelkader Tiemçani, Ahmed Fadeli, Sid Ahmed Benamara, Redouane Belkadi, Abdelkader Tazi, Khellil Grouzat

Chalabi parle de l'avenir de l'école

### « Pour un triple projet scolaire, sportif et éducatif »



Il faut savoir que les personnes qui ont permis la mise sur pied de cette école sont des anciens joueurs de l'ASMO qui ont porté haut les couleurs de la formation de M'dina J'dda. C'est donc toujours important de s'entourer de gens qui savent apporter leur expérience et leur savoir-faire. Le nombre de pseudo associations qui emploient d'importants joueurs pour encadrer les jeunes, Chalabi en dit davantage dans cet entretien.

-Pour commencer, rappelez-nous les grands axes de cette école...

-Notre association, est un triple projet scolaire, sportif et éducatif. Nous avons des partenaires importants comme Groupe Santé Laboratoires, Badr Sport, entre autres...

-Et quel est l'objectif numéro un de l'école, si vous deviez tout résumer ?

-Former l'adulte de demain. C'est important. On ne peut pas tous être footballeurs mais autour du football nous avons d'autres métiers. Vous vivez ensemble et d'accéder à la citoyenneté. On a énormément de demandes. Il va falloir trouver une solution pour pouvoir essayer grandir ces partenaires pour pouvoir accueillir plus de jeunes.

-Quel est votre moteur dans tout ça ?

-Vous attirer bon nombre d'anciens joueurs, ça évoque quoi



### Reportage: Hocine.O

L'idée de la création de l'école a germé depuis 2012. Il a fallu passer par la collaboration avec les anciens joueurs de l'ASMO pour que le projet soit réalisable. Le club a été créé pour que le projet se réalise. Après les élections tenues au mois de février dernier, les membres de l'AAJ ont lancé le défi de constituer une commission chargée de préparer la création de l'école. Les membres ont été désignés : Rais Ali Omar à la présidence de l'école, Kessari Lahouari a pris le poste de coordinateur, Tazi et Ouzane Notre conseil d'administration. Cette structure se justifie également, car elle permet de constituer un conseil d'administration de la cité Petit, par le fait que sa ville natale, qui jadis occupait une place de choix dans le gotha du football national, soit aujourd'hui à la traîne parce que dépassée et très en retard par rapport à des villes comme Alger ou



### Des gamins pleins de talent

ils n'ont pas encore 15 ans, mais ils affichent une grande disponibilité et aussi énormément de savoir-faire et de talent. Pour leurs entraîneurs, les Abdelkader Tiemçani, Houari Belkhatout et Ahmed Fadeli, « Ce sont des joueurs très créatifs qui sont capables d'être dédoublés ». C'est des profils de joueurs très précieux parce qu'on n'en trouve pas beaucoup. C'est aussi des joueurs qui ont soit d'apprendre et qui apprennent vite. Des joueurs de cet âge là qui intègrent nos effectifs ont encore plus de temps pour progresser », assure Brahim Aissoui, secrétaire général de l'AAJ.

U11  
Mimoun Abdelrahmane, Mehtraoui Belkher, Moudi Ilyes, Chikh Rayane, Khodja Belkacem, Bahi Amar Abdellah, Chalabi Boujelal Reda, Bouddoumi Nouredine, Zouane Med Rayane, Gharbi Ilyes, Derradji Ilyes, Zenzani Mohamed, Kheng Sobeih, Nekka Abdelhadi, Ouddane Smaïl, Ali Oubelli Ismail, Megala Abdelrahmane, Mahadane Mounir Mehdi, Laboud Zakaria, Lebbaoui Aymane, Ammour Med Fouad, Benmarcor Benamer, Hachemi Moussa, Talbour Ans

U12 :  
Mekhlifi Mehdi, Abed Walid, Abdelkadi Ayoub, Maarouf A Youcef, Mamar Mustapha, Assal Yacine, Benrah Chawki Farouk, Abdi Abdallah, Meguanni Islam, Tahri Med Abdelrahmane, Fadi Brahimi, Messaka Mohamed Fati, Khedim Rayane, Akoumeur Maheddine, Sebba Yasmine, Benahmed W Abdelwahab, Boucella Mohamed, Djabri Ismail Aek, Sliat Younes, Benamara Med Reda, Ghezal A Yacine, Gherras Med Ayoub, Ressa Walid

U13  
Yahia Mohamed, Bercous Tewfik, Belmira Said, Abed Mehdi, Sardi Tahiri, Douba Adallah, Gueroudj Med, Guesmi Lotfi, Bouachera Othmane, Zha Med Bachir, Metah Akram, Bekkaye Med Z, Amri Mohamed, Shairou Sobeih, Guesmi Larbi, Bousaid Med, Bouamama Rayane, Si Ammour Med Amine, Belkadi Brahimi, Bahi Houari, Bouabata Walid, Belkacene Merouane, Matloulou Omar, Abdelrahmane Maï, Maarouf Yacine

CAN-2015 (U-23)

## Salhi, meilleur gardien du tournoi



L'Algérien Abdelkader Salhi a été élu meilleur gardien de but de la coupe d'Afrique des nations CAN-2015 des U-23 qui s'est achevée samedi à Dakar par la consécration du Nigeria face à l'Algérie (2-1) en finale disputée au stade Léopold-Sedar Senghor, a indiqué lundi la Confédération africaine de football (CAF). D'autre part, le groupe technique de l'instance africaine a désigné le capitaine de l'équipe du Nigeria Okechukwu Azubuike comme meilleur joueur de la CAN-2015 des moins de 23 ans.

## PALMARÈS DE LA CAN-2015 (U-23) :

Meilleur joueur : Okechukwu Azubuike (Nigeria)  
 Meilleur buteur : Peter Etebo Oghenekaro (Nigeria) avec 5 buts  
 Meilleur gardien : Abdelkader Salhi (Algérie)  
 Prix du fair-play : Afrique du Sud  
 Total des buts inscrits : 36 buts en 16 matches (moyenne de 2,3 buts par match)  
 Le Nigeria, l'Algérie et l'Afrique du Sud sont qualifiés pour les Jeux Olympiques Rio de Janeiro 2016.

Jeux Olympiques 2016  
12 pays sur 16 déjà qualifiés pour Rio

Douze (12) pays dont l'Algérie ont déjà validé leur billet pour le tournoi de football messieurs des Jeux Olympiques JO-2016 de Rio de Janeiro, prévu du 3 au 20 août prochain au Brésil.

Le dernier qualifié en date n'est autre que l'Afrique du Sud, vainqueur du Sénégal samedi (0-0, 3-1 aux tirs au but) en match de classement de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 des moins de 23 ans (U-23), clôturée plus tard dans la soirée à Dakar avec la consécration du Nigeria face à l'Algérie (2-1).

La sélection algérienne a décroché son billet grâce à sa victoire contre l'Afrique du Sud (2-0) mercredi soir en demi-finale de la CAN-2015, après une absence de 36 ans.

Le Nigeria est l'autre représentant africain qui a obtenu son sésame après sa victoire contre le Sénégal (1-0) dans l'autre dernier carré de cette compétition.

Outre les trois représentants africains, désormais connus, neuf autres pays ont leur billet en poche pour Rio-2016. L'Europe aura quatre représentants : la Suède (championne d'Europe), le Danemark, l'Allemagne et le Portugal. Les cinq autres pays qualifiés sont : Brésil (pays hôte), Mexique (Concacaf), Honduras (Concacaf), Argentine (Amérique du Sud) et Fidji (Océanie).

Quatre dernières nations sont encore à désigner : la Colombie, deuxième du championnat d'Amérique du Sud disputera un match barrage contre les Etats-Unis, troisièmes des qualifications (Concacaf), alors que les trois équipes asiatiques seront connues à l'issue du championnat de l'AFC qui se déroulera en janvier 2016. Selon le programme du tournoi de football des Jeux Olympiques 2016, le match d'ouverture et la finale auront lieu dans l'emblématique stade de Maracana.

ASMO

## Ils attendent de récupérer leur libération de la CRL : Zeddame et Benabderrahmene à l'ASMO, c'est presque fait

Les gars de M'dina J'dida ont repris hier le chemin des entraînements avec un moral au beau fixe. La dernière victoire acquise face au RC Relizane a fait beaucoup de bien au moral des hommes de Medjahed Nabil.

Ces derniers vont donc préparer dans la sérénité la plus totale leur prochain match face à l'équipe de Dely Brahimi dans le cadre des 32ème de finale de la coupe d'Algérie. Les coéquipiers de Boudoumi veulent rester sur leur lancée et enchaîner avec une autre qualification pour les 16ème de finale de dame coupe. Pour cette rencontre, le staff technique pourrait apporter des changements à son onze de départ et donner la chance à certains

joueurs qui n'ont pas beaucoup joué cette saison à l'instar de Hadji, Masmoudi et Chicoto. Aujourd'hui, les Asémistes vont passer au biquotidien avec, au menu, deux séances d'entraînements au stade Habib - Bouakel. L'entraîneur, Medjahed Nabil va donc axer son travail sur le plan mental pour motiver ses troupes et les sensibiliser de l'importance de rester sur la lancée. Dans un autre registre, et après s'être attaché les services du gardien de but, Kara Mohamed, la direction de l'ASMO multiplie les contacts avec les défenseurs pour renforcer l'arrière garde de leur équipe. En effet, et selon une source autorisée, les Asémistes sont sur les traces

du joueur du RCR, Benabderrahmene et celui du NAHD, Zeddame. Notre source précise que les deux joueurs ont tout conclu avec les dirigeants Asémistes et il ne reste que la signature du contrat. Toutefois, les deux joueurs, qui ont déposé leur contrat au niveau du CRL, attendent de récupérer leur lettre de libération pour pouvoir s'engager avec le club de M'dina J'dida. D'ailleurs, on vient d'apprendre que les responsables Asémistes vont se rendre, ces jours-ci à Alger, pour s'informer sur la situation de ces deux joueurs au niveau de la CRL et savoir s'ils vont pouvoir faire signer ou pas, Benabderrahmene et Zeddame.

Islam M.

## Les Verts séduisent et visent plus haut à Rio

La sélection algérienne de football des moins de 23 ans (U-23), battue samedi en finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015 par le Nigeria (2-1), n'a pas à rougir dans un tournoi qui a permis à l'Algérie de composer son billet pour les Jeux Olympiques JO-2016 de Rio, après 36 ans d'absence. Ayant entamé le tournoi dans la peau d'un outsider, l'équipe nationale a réussi à se frayer un chemin vers les sommets dans cette compétition, marquée par l'émergence de joueurs de talent tels que Chita, Benkhemassa, Ferhani et autres Kenniche et Abdellaoui.

Rares sont ceux qui ont parié un kopeck sur cette équipe, notamment en raison de la présence de sélections aguerries pour ce genre d'épreuves, à l'image du Mali, de l'Egypte et du Sénégal, pays hôte, sortis par la petite porte.

Mais la détermination et l'envie de se surpasser ont permis aux coéquipiers de Ferhat de déjouer tous les pronostics, d'abord en dominant leur groupe avant de décrocher une retentissante victoire en demi-finales face à l'Afrique du Sud (2-0), synonyme d'une brillante qualification aux JO.

Les Verts ont affiché leurs ambitions dès leur première sortie face aux "Pharaons" en accrochant l'Egypte (1-1), composée dans sa majorité de joueurs ayant remporté la Coupe d'Afrique des moins de 20 ans, disputée en Algérie en 2013. Le nul a mis en confiance les protégés du sélectionneur André-Pierre Schürmann et boosté leur moral pour venir à bout des Aigles du Mali (2-0), avant de bien gérer leur troisième et dernier match de la phase de poules contre le Nigeria (0-0).

"Notre principal objectif était d'aller aux JO. Je pense que nous avons honoré l'Algérie dans cette compétition avec une belle qualification au rendez-vous de Rio. Nous devons

continuer à travailler dans cette voie pour représenter comme il se doit les couleurs nationales au Brésil", a affirmé le défenseur central des Verts, Ayoub Abdellaoui.

## LE JOUEUR LOCAL RÉHABILITE SON IMAGE

Composée totalement de joueurs du cru, la sélection algérienne a prouvé dans cette compétition que le joueur local était capable de relever le défi dans les moments difficiles, relançant ainsi le débat sur la politique de formation qui doit être prônée par les clubs.

Les Ferhat, Chita et Benkhemassa, pour ne citer que ceux-là, ont démontré tout le talent du joueur formé en Algérie, sur lequel il faudra compter non seulement au sein des U-23, mais également en équipe première, qui elle, est composée essentiellement d'éléments formés à l'étranger, selon les observateurs.

La CAN-2015 a mis en lumière la détermination des jeunes des Verts à réhabiliter l'image de marque du joueur local, après les critiques dont il a fait l'objet de toutes parts depuis quelque temps, notamment de certains "spécialistes" du ballon rond.

La réponse a été "cinglante", diront certains, d'un groupe qui aurait pu offrir au pays un trophée continental, le premier dans les annales du football algérien.

La nécessité de donner une chance à certains joueurs en équipe première est devenue plus qu'une nécessité au risque de les "griller" et de les voir disparaître à jamais du circuit, estiment des analystes. Le sélectionneur national Christian Gourcuff, en homme averti, serait ainsi appelé à revoir sa copie dans ce sens, en vue des prochaines échéances qui attendent les Verts, notamment les éliminatoires de la CAN-2017 où ils

caracolent en tête de leur groupe.

## SCHÜRMANN.

## L'AUTRE RÉVÉLATION

Le technicien helvétique André-Pierre Schürmann, qui a atterri à la tête des U-23 en août 2014, constitue l'autre révélation du tournoi, pour avoir pu gérer remarquablement son groupe et le mener vers l'objectif qui lui a été assigné par la Fédération algérienne de football (FAF).

L'ancien coach du FC Sion (Super League suisse) a admirablement réussi son pari en menant les Algériens aux JO de Rio, une performance de taille qui traduit tout le métier de ce technicien et confirme le choix judicieux de l'instance fédérale pour ses services.

Schürmann, connu pour son travail avec les jeunes catégories, a trouvé la bonne formule pour mettre fin à 36 ans de disette, là où ses prédécesseurs ont échoué.

"Les joueurs ont été récompensés, tout le monde a travaillé pour l'objectif d'aller aux JO. Je suis fier de cette équipe mais aussi des différents staffs de la sélection pour leur investissement", a affirmé le coach national. Ayant succédé à Azzedine Aït Djoudi, le Suisse a reconstitué une sélection mise en veilleuse après son échec lors de la CAN-2011 disputée au Maroc, au cours de laquelle les Algériens avaient été éliminés dès le premier tour.

Avec désormais le billet des JO en poche, l'équipe algérienne devra se tourner vers un autre objectif, celui de représenter dignement les couleurs nationales dans cette manifestation planétaire.

D'ici là, l'équipe nationale est appelée à bien préparer le tournoi olympique, qui sera d'un niveau beaucoup plus élevé que la CAN et nécessitera plus de moyens pour réussir la sortie des Verts au pays de la Samba.

Handball: En prévision de la CAN 2016

## L'EN se prépare en Serbie



Le Sept national abordera ce mois-ci sa dernière ligne droite de préparation avant le Championnat, d'Afrique des Nations, prévu du 21 au 30 janvier prochain en Egypte. Ainsi, l'EN sera en regroupement du 14 au 20 décembre à Alger, avant de rallier la Serbie, où elle effectuera un stage jusqu'à la fin du même mois. Durant ce stage les joueurs évoluant dans des clubs étrangers rejoindront l'effectif, afin de parfaire leur préparation, qui se clôturera par un dernier stage en Slovénie, qui devait avoir lieu ces jours-ci mais a été reporté, en raison du retard enregistré dans la délivrance de visa. Ces stages permettront au coach Boucekriou d'apporter certains réglages et aussi mettre de l'ordre au sein de l'effectif, qui a été rajeuni pour l'occasion. L'EN tenante du titre continental remporté en 2014 à Alger, tentera en ces joutes de défendre son statut, même si toutefois la mission des Verts

s'annonce ardue, vu que ces jeunes joueurs manquent d'expérience et que la sélection Egyptienne qui aura l'avantage d'évoluer chez elle, part la grande favorite en cette compétition, vu qu'elle est connue pour être intraitable à domicile. Malgré cela, l'EN fera de son mieux pour au moins empocher l'un des billets qualificatif pour le prochain mondial prévu en 2017 en France.

HS

## EFFECTIF RETENU POUR LES DEUX STAGES :

## Joueurs évoluant en Algérie :

GS Pétroliers : Benmenni Abdellah / Ghedbane Khelifa / Chahbour Omar / Chahbour Riad / Berkous Messaoud / Berriah Abderrahim / Zamoum Anis / Bencheichoukh Amine  
JSE Skikda : Boudjenah Oussama / Saker Redouane  
ES Ain Touta : Hamoud Ayat Ellah Khomeini  
CRB Baraki : Daoud Hichem / Bousmal Adel / Abdi Ayoub  
O El Oued : Djelabi Abderaouf  
CR Bordj Bou Areridj : Loudf Mohamed /

## Joueurs évoluant à l'étranger :

Kaabeche Hichem : (Istres /D2 -France)  
Rahim Abdelkader : (Istres /D2 -France)  
Boutlif Saci Nasr Dubaï (Emirats Arabes Unis)  
Kieffer Sylvain (Chartres Métropole HandBall / LNH -France)  
Soltane Mathias ( Grand Nancy ASPTT HB /D2-France )

Lutte à Soudania  
Stage de recyclage  
pour 160 entraîneurs

Un stage de recyclage pour 160 entraîneurs de lutte (libre et gréco-romaine) a été organisé les 10, 11 et 12 décembre au Centre de regroupement et de préparation des équipes nationales à Soudania (Alger), a-t-on appris dimanche auprès de l'instance fédérale. Programmé sous la conduite des entraîneurs bulgares Stoykcho-Kolev Ivanov et Andon Sheytanov, ce stage a porté sur les aspects théoriques et pratiques des entraînements de haut niveau. Au chapitre théorique de ce stage de trois jours, figuraient divers sujets, tels que l'organisation de l'entraînement, la préparation physique intégrée du lutteur ainsi que les aspects psychologiques. Au terme des trois jours de recyclage, des attestations et diplômes ont été remis aux stagiaires par le président de la Fédération algérienne des luttes associées (FALA), Rabah Chebah et les représentants de la direction des équipes nationales (DEN). Ce regroupement entre dans le cadre de l'application du programme arrêté par la direction des équipes nationales pour la saison 2015-2016 envers les entraîneurs.

Handball-Mondial-2015 dames  
Les Brésiliennes, tenantes du titre,  
éliminées dès les huitièmes

La sélection roumaine féminine de handball a créé la première surprise du Mondial de hand en battant son homologue Brésilienne, tenante du titre, 25 à 22, dès les huitièmes de finale, dimanche à Kolding (Danemark). Distancées en première période (8-13 à la pause), les Brésiliennes sont revenues à un but en fin de match (21-22), mais ce sont les coéquipières de Cristina Neagu (6 buts) et Aurelia Bradeanu (7 buts) qui ont donné le dernier coup de rein. Il ne faut probablement pas tirer d'enseignements définitifs de cette défaite car les "auriverde" étaient venues au Danemark avant tout pour préparer les jeux Olympiques de Rio, où elles auront une carte à jouer l'été prochain. Les Roumaines affronteront en quart de finale les Danoises, qui se sont tirées d'affaire assez facilement face à leurs voisines suédoises (26-19), à Herning. Le pays organisateur paraissait pourtant fragile après un premier tour très moyen (2 défaites). Les Néerlandaises se sont elles imposées facilement face à la Serbie, 36 à 20, à Naestved, confirmant leur bonne forme après être sorties invaincues du premier tour (4 victoires, 1 nul) dans un groupe, il est vrai, peu relevé. Elles affronteront la France ou l'Espagne en quarts. Enfin la Norvège, favorite pour le titre, s'est débarrassée sans forcer de l'Allemagne, 28 à 22, et rencontrera le vainqueur du duel Monténégro-Angola pour un probable remake de la finale des JO de Londres contre les ex-Yougoslaves.

Boxe (tournoi  
qualificatif aux JO2016)  
La sélection  
algérienne se  
prépare en Italie

La sélection algérienne de boxe messieurs effectue un stage de préparation du 11 au 24 décembre à Rome (Italie), dans le cadre de sa préparation en vue des qualifications pour les Jeux Olympiques 2016 de Rio. Sous la houlette du staff technique national, conduit par Marchoud Bahaous, 13 boxeurs sont en stage dans la capitale italienne, pour préparer le tournoi africain qualificatif aux JO-2016, prévu en mars au Cameroun. Deux boxeurs algériens: Chadi Abdelkader (64 kg) et Ilyas Abbadi (75 kg) ont déjà composé leur billet aux Jeux Olympiques de Rio 2016, à la faveur de leur classement à l'APB (Aiba pro boxing) et la WSB (World series of boxing). Chadi, champion d'Afrique 2015 à Casablanca (Maroc) et médaillé d'or aux Jeux Africains de Brazzaville (Congo) 2015, en sera à sa troisième participation après les éditions de 2012 à Londres et 2008 à Pékin. Une première dans les annales du noble art algérien. Quant à Ilyas Abbadi, il prendra part aux JO pour la deuxième fois consécutive après l'édition de 2012 à Londres où il a participé dans la catégorie des 69 kg.

Echecs/Championnat  
d'Afrique des jeunes  
Razzia  
algérienne à  
Lusaka

La sélection algérienne des échecs s'est adjugée la part du lion lors des championnats d'Afrique des jeunes catégories (-8ans, -10ans, -12ans, -14ans, -16ans, -18ans) filles et garçons, disputés du 6 au 12 décembre à Lusaka (Zambie). Lors de ce rendez-vous africain, la sélection algérienne composée de 19 échepholes a décroché 8 médailles d'or sur les 12 mises en jeu. En outre, 4 médailles d'argent et 1 en bronze complètent la belle moisson algérienne. Lors de cette compétition à laquelle ont pris part 12 pays, les Verts n'ont laissé que 4 médailles d'or au profit de l'Egypte et de l'Afrique du Sud (2 médailles chacune). Selon les responsables de la Fédération algérienne des Echecs (FAJE), cette belle performance ne constitue pas une grande surprise, du fait des efforts considérables investis dans le cadre du programme d'activités de la direction technique nationale qui a permis aux athlètes de bénéficier d'une participation intense, tant dans les compétitions nationales qu'internationales, ainsi que des stages de préparation en équipe nationale et au niveau de leur club respectif.

JM-2021

Un siège régional  
du COA ouvert à Oran

Un siège régional du Comité olympique et sportif algérien (COA) sera inauguré le jeudi 17 décembre à Oran, ville hôte des Jeux méditerranéens de 2021 (JM-2021), a indiqué l'instance olympique, dimanche. L'ouverture de cette structure régionale "entre dans le cadre de la mise en œuvre des préparatifs des joutes méditerranéennes", souligne le COA, précisant qu'une "cérémonie officielle de remise des clefs sera organisée à l'hôtel Méridien à 16h00". La ville d'Oran avait obtenu l'organisation des JM-2021, fin août dernier à Pescara (Italie), à l'issue d'un vote du Conseil international des Jeux méditerranéens. En décrochant l'organisation de ce rendez-vous sportif, la ville d'El-Bahia ambitionne de se développer davantage et se hisser au rang de métropole méditerranéenne.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES  
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE MOSTAGANEM  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : 000527019000358

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE  
MARCHE

Conformément aux dispositions de l'article **49 alinéa 02** du décret présidentiel **N°10/236 du 07.10.2010**, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, il est porté à la connaissance de l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national restreint **N°02/DOUM/2015**, concernant l'approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires pour l'année **2016**, insérée dans les quotidiens nationaux : **El Wasl le 07.10.2015** et le **Temp le 07.10.2015** et, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les marchés désignés ci-dessous ont été attribués provisoirement aux soumissionnaires suivants :

| N° et intitulé du lot                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                  | Soumissionnaires                          | NIF :                              | Sites    | Note technique sur 100 | Montant proposé du marché TTC   | Montant du marché (après correction) TTC | Délai d'exécution | Obs          |      |              |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------------------------|------------------------------------|----------|------------------------|---------------------------------|------------------------------------------|-------------------|--------------|------|--------------|
| Lot N°01 : viande rouge fraîche »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                      | Aidli Mohamed<br>SARL Abattage El Karimia | 17910360033127<br>000048016237386  | 01<br>02 | 60.14<br>83.42         | 42.829.750,00<br>43.167.500,00  | 64.912.500,00<br>65.379.000,00           | 2016              | Moins disant |      |              |
| Lot N°02 : poulet frais vidé et œufs frais »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | EURL Layala<br>Mebaraki Hamid             | 000313026304902<br>176103600344133 | 01<br>02 | 84.92<br>74.92         | 49.262.800,00<br>47.401.000,00  |                                          |                   |              | 2016 | Moins disant |
| Lot N°03 : poisson frais »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             | Derrouiche Lakhdar                        | 184462300673161                    | 03       | 75                     | 42.049.394,00                   |                                          |                   |              |      |              |
| Lot N°04 : poisson congelé »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           | Derrouiche Lakhdar                        | 184462300673161                    | 01<br>02 | 60.52<br>80            | 8.131.500,00<br>3.898.440,00    | 13.718.250,00<br>5.454.550,00            | 2016              | Moins disant |      |              |
| Lot N°05 : fruits et légumes »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | Boucekka Yamina<br>Maabed Yahia           | 266151800131145<br>152352100251113 | 03       | 70.52                  | 6.903.000,00                    | 11.349.000,00                            |                   |              |      |              |
| Lot N°06 : alimentation générale »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     | EURL Maabed<br>EURL Rafik                 | 00093072547930<br>000316096431040  | 01<br>02 | 80<br>100              | 50.760.784,50<br>124.631.234,25 | 46.039.264,50<br>39.329.456,50           |                   |              | 2016 | Moins disant |
| Lot N°07 : produits laitiers »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         | SARL Doudah                               | 099835072218369                    | 03       | 100                    | 113.380.319,25                  |                                          |                   |              |      |              |
| Lot N°08 : « cachir et paté »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          | SARL Setifis                              | 000816097951245                    | 01<br>02 | 68.99<br>85            | 26.463.645,00<br>4.867.200,00   |                                          | 2016              | Moins disant |      |              |
| Lot N°09 : pain ordinaire 250 gr »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                     |                                           |                                    | 03       | 68.99                  | 23.295.435,00                   |                                          |                   |              |      |              |
| Lot N°10 : gâteaux et viennoiserie »                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |                                           |                                    | 02       | 85                     | 5.241.600,00                    |                                          |                   |              |      |              |
| Site 01 : infructueux : « aucune offre pré qualifiée techniquement »<br>Site 02 : infructueux : « aucune offre réceptionnée »<br>Site 03 : infructueux : « une seule offre pré qualifiée techniquement »<br>Site 01 : infructueux : « aucune offre pré qualifiée techniquement »<br>Site 02 : infructueux : « une seule offre pré qualifiée techniquement »<br>Site 03 : infructueux : « une seule offre pré qualifiée techniquement » |                                           |                                    |          |                        |                                 |                                          |                   |              |      |              |

Conformément aux dispositions de l'article **114** du décret présidentiel **N°10/236 du 07.10.2010**, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété, tout soumissionnaire contestant le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours dans les **dix (10) jours** qui suivent la première parution de cet avis et ce auprès de la commission ministérielle des marchés publics sis :

**Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique**

**11 rue Doudou Mokhtar - Ben Aknoun - Alger**

Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date limite pour introduire le recours est prorogée au jour suivant.

Les soumissionnaires sont invités à se rapprocher auprès du service contractant dans un délai maximum de **(03) trois jours** à compter de la première parution du présent avis pour prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs offres techniques et financières, et ce conformément à l'article **125 alinéa 15** du décret présidentiel **N°10/236 du 07.10.2010**, portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

**LE DIRECTEUR**

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES ONOU  
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES DE MOSTAGANEM  
ADRESSE : ROUTE DU LITTORAL EST, MOSTAGANEM  
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE : 000527019000358

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT  
N°03/DOU-MOSTAGANEM/2015

La direction des œuvres universitaires de Mostaganem, lance un appel d'offres national restreint, en vue de l'approvisionnement des résidences universitaires relevant de la direction des œuvres universitaires de Mostaganem en denrées alimentaires pour l'année **2016**, des résidences universitaires suivantes qui lui sont rattachées suite à l'infructuosité déclarée lors de l'appel d'offres national restreint **N°02/DOUM/2015** :

| Sites   | Résidence universitaire                            | Adresse                                                                        |
|---------|----------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------|
| Site 01 | Chemouma<br>Belarbi Abdelkader<br>Kharrouba        | Cité Chemouma<br>Route du littoral Est<br>Route du littoral Est                |
| Site 02 | Bouaissi Mohamed<br>Benyahia Belkacem<br>1000 lits | Route cimetièr Sidi Benhaoua<br>Route du littoral Est<br>Route du littoral Est |
| Site 03 | 2200 lits ex ITA<br>Mejdoub                        | Cité Chemouma<br>Hai Essalem, Kharrouba                                        |

**I- Les conditions de participation à l'appel d'offres :**

Peuvent participer à cet appel d'offres national restreint, les entreprises répondant aux conditions suivantes :

| Lot | Intitulé du lot             | Conditions de participation justifiées de l'une ou plusieurs des activités commerciales, inscrites sur le registre de commerce |
|-----|-----------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| 09  | Pain courant de 250 grammes | - Boulangerie, boulangerie industrielle, boulangerie et pâtisserie artisanale                                                  |
| 10  | Gâteaux et viennoiserie     | - Pâtisserie, boulangerie industrielle, boulangerie et pâtisserie artisanale                                                   |

**II- Lieux de retrait du cahier des charges**

Les candidats intéressés peuvent, directement ou par le biais de représentant dûment mandaté par leurs soins, retirer le cahier des charges relatif à cet appel d'offres, à l'adresse figurant ci-dessous, contre remise d'un récépissé de versement, au régisseur de la direction des œuvres universitaires de Mostaganem, de la somme de **trois mille dinars algériens (300,00 DA)** non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie :

**Direction des œuvres universitaires de Mostaganem**  
**Adresse : route du littoral Est Mostaganem**

**III- Documents constitutifs de l'offre :**

Les offres doivent être établies sans rature ni surcharge et signées par le soumissionnaire ou par une personne dûment habilitée par ses soins, par procuration écrite accompagnant l'offre.

**Toutes les pages de l'offre doivent être paraphées par le signataire de l'offre :** Les offres doivent comprendre deux offres distinctes, à savoir une offre technique (**déclaration à souscrire, déclaration de probité, copie de l'extrait du registre de commerce..**) et une offre financière (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis quantitatifs et estimatifs) établis conformément au cahier des charges de l'appel d'offres.

L'offre technique et l'offre financière doivent être insérées dans deux enveloppes distinctes, fermées et cachetées portant indications des références et de l'objet de l'appel d'offres et comportant financières respectivement les mentions « **offres techniques** » et « **offres financières** ».

Les deux enveloppes ci-dessus, comportant l'offre technique et l'offre financière, doivent être insérées dans une enveloppe unique fermée et anonyme ne comportant que les mentions suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT**  
**N°03/DOU-MOSTAGANEM/2015**

**Approvisionnement des résidences universitaires en denrées alimentaires durant l'année 2016**  
**«A ne pas ouvrir»**

**IV- Durée de préparation des offres :**

La durée de préparation des offres est fixée à **trente (30) jours** à compter de la première date de publication de l'avis d'appel d'offres dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou la presse nationale.

Si cette date coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal (vendredi et samedi), la durée de préparation est prorogée au jour ouvrable suivant.

**V- Date et heure limite de dépôt des offres :**

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres, comme il est indiqué ci-dessus de **09h00 à 12h00** heure limite.

**VI- Lieu de dépôt des offres :**

**Les offres doivent être déposées à l'adresse suivante :**

**Direction des œuvres universitaires de Mostaganem**  
**Adresse : route du littoral Est Mostaganem**

**VII- Ouverture des plis :**

L'ouverture en séance publique des plis, en présence de l'ensemble des soumissionnaires intéressés, aura lieu le jour correspondant à la date de dépôt des offres, à l'adresse sus indiquée à **13 heures**. Si ce jour coïncide avec un jour de repos légal, l'ouverture des plis sera prorogée au jour ouvrable suivant.

**VIII- Durée de validité des offres**

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai égal à la durée de préparation des offres, augmentée de **trois 03 mois** et ce, à compter de la date du dépôt.

## Ivres, des agents d'ERDF coupent le courant du bowling qui les a virés

**S**e voyant refuser l'entrée d'un bowling des Yvelines car ils étaient ivres, des agents d'ERDF ont coupé le courant de l'établissement... Cela a provoqué un début de panique.

Ivres, des agents ERDF hors service, qui avaient été refoulés jeudi soir à l'entrée d'un bowling dans les Yvelines, se sont vengés en coupant l'électricité, provoquant l'évacuation d'une centaine de clients et un « début de panique », a-t-on appris vendredi de source policière.

Vers 20H30, ils sont une vingtaine, certains arrivés dans un fourgon sérigraphié ERDF et en uniforme, bien décidés à poursuivre leur « apéro festif » entre collègues au bowling du centre commercial Pariwest, à Maurepas, à 40 km à l'ouest de Paris, selon cette source.

À l'entrée, les fêtards alcoolisés font du grabuge, s'en prennent



verbalement au vigile, qui refuse alors de laisser entrer le groupe.

Piqués au vif, ils rebroussement chemin en menaçant de couper le courant. Quelques minutes plus tard, l'établissement se retrouve effectivement plongé dans le noir complet, situation « anxiogène dans le contexte actuel », qui a obligé les gérants à évacuer une centaine de personnes, dans « un début de panique », a relaté la source policière.

À l'extérieur, le transformateur attendant a été ouvert avec « une

clé professionnelle », « du travail de professionnel », souligne-t-on de même source.

Surprise : à l'arrivée de l'équipe d'astreinte d'ERDF chargée de rebrancher l'électricité, le vigile reconnaît trois des clients éméchés qu'il a refoulés... Les trois agents ont rétabli la lumière avant d'être interpellés par la BAC. Ils seront convoqués ultérieurement pour s'expliquer devant les policiers du commissariat d'Elancourt.

À l'intérieur d'un fourgon ERDF, les policiers ont retrouvé des « bouteilles vides et chips », ingrédients d'« une soirée professionnelle qui a tourné au vinaigre », commente la source policière.

## Né sans bras, il tatoue avec ses pieds



Vouloir et pouvoir. Brian Tagalog, un habitant de Tucson (États-Unis), montre que l'on peut accomplir ses rêves. Né sans bras, il tatoue avec ses pieds. Avec succès.

Ne jamais abandonner ses rêves? c'est la leçon de vie de Brian Tagalog, un tatoueur de Tucson (États-Unis). Né sans bras à Hawaï, ce passionné de dessin a décidé de devenir tatoueur professionnel à 16 ans. Et de tatouer avec les pieds? Certificat professionnel en poche, il a cherché un patron. Et n'en a pas trouvé. Il a alors déci-

dé de se lancer tout seul dans l'aventure, en ouvrant son salon, « Tattoo by Foot », à Tucson, dans l'Arizona. Et ça marche?! Depuis l'ouverture, le succès est au rendez-vous et de nombreuses personnes se présentent pour s'y faire tatouer.

Pour tatouer, il se sert de son pied gauche pour tirer la peau et des ongles de son pied droit pour tenir le démodagraphe. Il le dirige ensuite avec l'aide de ses deux pieds.

Une dextérité impressionnante, également visible dans cette vidéo de 2011? :

## Ce jongleur arrête des voitures pour faire son numéro

Ce jongleur fait un incroyable spectacle sur une avenue de Medellín, en Colombie. Découvrez aussi les autres insolites du jour.

Ce jeune Colombien a eu un sacré culot ! À Medellín (Colombie), il a profité d'un feu rouge pour tirer une corde au milieu de la route, s'est juché en équilibre dessus et a donné un spectacle de jonglage avec massues, ballon et cerceau. Son numéro, filmé, a réuni plus de 600 000 spectateurs sur Facebook ! Le centre Circo La Zebra à Medellín, où travaille le jongleur Andres Holguin, devrait profiter de la notoriété de ce spectacle improvisé et diffusé sur les réseaux sociaux.



## Il glisse 5 euros avec son bulletin de vote à Armissan

Les assesseurs qui dépouillaient les votes à la mairie d'Armissan ont eu une étonnante surprise. En effet, en ouvrant une enveloppe, ils ont découvert un billet de 5 euros qui était glissé avec le bulletin de vote. Geste volontaire à la signification obscure ou fâcheux oubli d'un bulletin trop bien préparé dans le porte-feuille, impossible de savoir ! Une découverte plutôt inattendue qui a interrogé les personnes présentes. Si le vote a dû être considéré comme nul, que faire alors des 5 euros ?

La mairie a décidé de les verser dans la cagnotte du CCAS de la commune.



## Un enfant né dans un taxi prénommé Uber

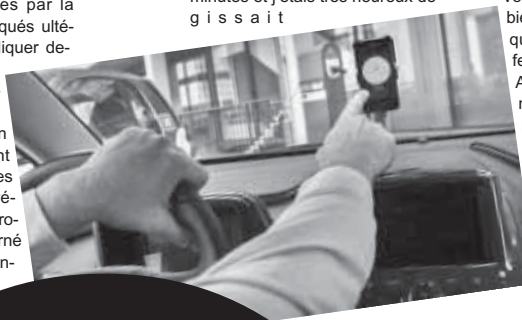
Une femme, originaire de la capitale indienne New Delhi, a prénommé son bébé Uber après avoir accouché dans un taxi de l'entreprise.

La femme avait appelé un véhicule Uber après avoir téléphoné à plusieurs reprises à un hôpital pour demander une ambulance, rapporte le journal Times of India. Avec deux amies, elle a demandé au chauffeur de la conduire dans un établissement hospitalier près de chez elle.

Pendant le trajet, le conducteur a dû s'arrêter car sa cliente souffrait énormément. « L'enfant est né après quelques minutes et j'étais très heureux de voir qu'il réa-

bien », a expliqué le chauffeur.

Après la naissance, l'homme a immédiatement conduit la femme et son nouveau-né à l'hôpital.



## En Normandie, cet Atribus



## solaire recharge votre téléphone !

Recharger son smartphone ou sa tablette en attendant son bus ? L'entreprise SNA, basée à Tournoueville, dans l'Orne, l'a fait...

Assis à l'arrêt de bus, vous attendez tranquillement votre car, en ville ou en campagne. La luminosité naturelle décroît progressivement en cette fin de journée, alors les diodes à leds de l'Atribus prennent automatiquement le relais... L'envie vous prend de passer un coup de fil, mais la batterie de votre smartphone donne des signes de fatigue ? Pas de souci : le banc est équipé de ports USB permettant de recharger votre téléphone en

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

EPIC EPCER BÉCHAR  
AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°02/2015  
NIF N° : 001408094311454

L'EPCEP DE BÉCHAR DONT LE SIÈGE EST SIS AU : LOT 01 SECTION 74 HAI  
GHARASSA, BÉCHAR LANCE UN AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
RESTREINT POUR :  
AVIS D'APPEL D'OFFRES RESTREINT N°02/2015  
POUR L'ACQUISITION DE MATÉRIEL DROGUERIE ET APPAREILLAGES

Le présent avis d'appel d'offres national restreint s'adresse aux entreprises qualifiées, les soumissionnaires intéressés par le présent avis doivent retirer le cahier des charges à l'adresse sus-indiquée contre le paiement de **cinq mille dinars (5000,00 DA)** non remboursables, représentant les frais de reproduction.

L'offre technique devra comprendre les documents suivants :

●Le cahier des charges renseigné, signé et paraphé par le soumissionnaire annexé de ses spécifications techniques ●La déclaration à souscrire signée littéralement ●La déclaration de probité ●La liste des références professionnelles, appuyée par les attestations similaires délivrées par les services contractants ●Une copie du registre de commerce en cours ●Copie de statut de l'entreprise ●Statut de regroupement ●Une copie de certificat professionnel ●Une copie de l'extrait de casier judiciaire du signataire de la soumission ●Une copie de l'extrait de rôle apuré ou avec échéancier ●Une copie des bilans fiscaux des deux dernières années, visée par les services des impôts ●Une copie de numéro d'identification fiscale ●Une copie des attestations CNAS, CASNOS, CACOBATH

NB : Toutes les copies doivent être en cours de validité.

L'offre financière devra comprendre les documents suivants :

●Lettre de soumission remplie, datée et signée ●Bordereau des prix unitaires rempli en chiffres et en lettres daté et signé ●Devis quantitatif rempli, daté et signé

L'enveloppe extérieure renfermant les deux plis fermés (offre technique et offre financière) devra être anonyme et ne comportera que la mention

Avis d'appel d'offres national restreint N°02/2015  
Pour l'acquisition de matériel droguerie et appareillages  
« A ne pas ouvrir »

Date limite de dépôt des offres est fixée à **10 jours** à compter de la première parution dans les journaux **10h00**.

L'ouverture technique et financière se fera le **même jour (...)** à **14h00**.

Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant **quatre vingt dix (90) jours** à compter de la date limite de réception des offres, les offres doivent parvenir sous double pli fermé au siège de l'epcep **lot 01 section 74 Béchar**.

LE DIRECTEUR

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:209828 15/12/2015

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYE DE TIARET  
DAIRA DE FRENDA  
COMMUNE DE TAKHEMARET

3ÈME AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL  
RESTREINT N°49/2015

Le président de l'assemblée populaire communale de la commune de Takhemaret, daïra de Frenda, wilaya de Tiaret, lance un troisième avis d'appel d'offres national restreint pour : **Réalisation reliant la RN 14 et le village Benirane sur 03 km (1ère tranche).**

Les entreprises intéressées et qualifiées dans le domaine peuvent retirer le cahier des charges auprès du bureau des marchés publics de l'APC de Takhemaret - daïra de Frenda - wilaya de Tiaret, dès la parution du présent avis dans les quotidiens nationaux contre paiement d'une somme de **1500,00 DA**.

Les soumissionnaires peuvent soumissionner et devront obligatoirement présenter les pièces et documents exigés par la réglementation en vigueur notamment :

1- L'offre technique (enveloppe « A ») portant la mention « Offre technique »  
●Instruction aux soumissionnaires datée, signée et paraphée ●Cahier de prescriptions spéciales sans indiquer le montant, daté, signé et paraphé ●Le cahier des prescriptions communes daté, signé et paraphé ●Cahier des clauses techniques particulières daté, signé et paraphé ●La déclaration à souscrire renseignée, datée, signée et paraphée ●Le certificat de qualification et classification professionnelle, en cours de validité activité principale en travaux publics catégorie 03 et plus ●Le statut de l'entreprise ●L'extrait du registre de commerce ●Les bilans comptables des trois dernières années, certifiés par un commissaire aux comptes validé par les services des impôts ●L'extrait de rôle apuré comportant toutes les impositions, apuré ou avec échéancier (en cours de validité) datant moins de 03 mois ●Attestation de mise à jour (CASNOS, CNAS, CACOBATH) (valide) ●L'extrait du casier judiciaire du soumissionnaire ou du gérant lorsqu'il s'agit d'une en cours de validité ●Attestation de dépôt des comptes sociaux (pour les personnes morales) ●La déclaration de probité datée, signée et paraphée ●Copie du numéro de l'identification fiscale (NIF) ●Copie de la carte fiscale ●Listes du personnel à affecter au projet, justifiées par la déclaration de la CNAS ●Liste des matériels appartenant à l'entreprise à mettre à la disposition du projet, justifiés par des cartes grises, et les attestations d'assurances justifiant la propriété de l'entreprise du matériel pour le matériel roulant ou PV huissier ou PV d'expert moins d'un an pour le matériel non roulant ●Les références professionnelles des projets similaires justifiées par des attestations de bonne exécution ou PV de réception ●Planning des travaux

10.2/ L'offre financière

Cette offre sera composée comme suit :

●La lettre de soumission datée, paraphée et signée (cachet et griffe) ●Le Bordereau des prix unitaires dûment renseigné, daté, paraphé et signé (cachet et griffe) ●Le détail estimatif et quantitatif dûment renseigné, daté, paraphé et signé (cachet et griffe)

Les offres seront déposées au siège de l'APC de Takhemaret (secrétariat général) sous double enveloppe, l'une portant le pli financier et l'autre le pli technique. L'enveloppe extérieure doit être strictement fermée et anonyme portant la mention : à monsieur le président de l'APC de Takhemaret, daïra de Frenda, wilaya de Tiaret (Soumission à ne pas ouvrir (intitulé du projet). La date limite du dépôt des offres est fixée le dernier jour à compter de la date de parution de l'avis dans les quotidiens nationaux (durée d'appel d'offres est fixée **15 jours**).

Les soumissionnaires sont invités à assister à la séance d'ouverture des plis qui se fera en séance publique à **14 heures**, le dernier jour ouvrable correspondant à la date limite des dépôts des offres au siège de l'APC de Takhemaret, daïra de Frenda, wilaya de Tiaret. Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **105 jours** à compter de la date de préparation des offres. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.

LE PRÉSIDENT DE L'APC

LE CARREFOUR D'ALGÉRIE ANEP N°:31018208 15/12/2015

Mكتب توثيق الشركة المدنية المهنية للاستاذة محامي الأمين

ولحسن ناصر زين الدين - الرمز 3174

35 شارع 20 أوت 1955 - وهران 041-33-62-37-37

التسمية: مؤسسة ذات الشخص الوحيد ذات المسؤولية المحدودة  
"الجيريا بروفيان"

المقر الاجتماعي: ولاية وهران. حي تافنة. شارع سي مصدق (فرومنت كوست سابقا).  
رقم 15, قسم 56. مجموعة ملكية 95. الطابق الثاني. القطعة رقم 07. المحل الأول  
لرأس المال الاجتماعي: 100.000,00 دج  
تعديل القوانين

بموجب عقد تلاقه الأستاذ لحسن ناصر زين الدين موثق بوهران الشريك في الشركة المدنية المهنية للأستاذين محامي الأمين ولحسن ناصر زين الدين بتاريخ 02 ديسمبر 2015، المسجل قانونا، تقرر ما يلي: رفع رأس المال المؤسسة المسماة أعلاه من مبلغ 100.000,00 دج إلى 5.000.000,00 دج وذلك بإدماج تقديمات نقدية المقدرة بأربعة ملايين وتسعمائة ألف دينار جزائري (4.900.000,00 دج). وكنتيجة لعملية رفع رأس المال المؤسسة تم إنشاء (4.900) حصة اجتماعية جديدة بقيمة (1.000,00 دج) للحصة الواحدة، محرر كليا وخصصت كليا للشريك الوحيد. نسختان من العقد سيتم إيداعهما بالمركز المحلي للسجل التجاري.

للنشر والتبليغ /الموثق

## ECHANGE

Cause rapprochement  
familial, échange logement  
F4 à la Cité Jeanne  
d'Arc, Gambetta, Oran  
Bien situé,  
toutes commodités à  
proximité, vue sur mer  
contre similaire à Akid  
Lotfi ou à la cité AADL  
de la pépinière.

Tel : 06.69.76.60.16

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

الرمز 3174- مكتب توثيق الشركة المدنية المهنية  
للاستاذة محامي الأمين ولحسن ناصر زين الدين

35 شارع 20 أوت 1955

وهران 041-33-62-37-37  
التسمية: الشركة ذات المسؤولية المحدودة

"جي إي أو قروب انتارناسيونال أنجريتق"  
المقر الاجتماعي: ولاية وهران. نهج الألفية، إقامة  
الموسن، عمارة A، ايلو A1A القطعة رقم 11،  
الطابق الخامس.

لرأس المال الاجتماعي: 500.000,00 دج  
تعديل القوانين

عقد تلاقه الأستاذ محامي الأمين موثق بوهران الشريك في الشركة المدنية المهنية للأستاذين محامي الأمين ولحسن ناصر زين الدين بتاريخ 26 أكتوبر 2015، مسجل قانونا، تقرر ما يلي: تعيين مسير غير شريك للشركة: عين السيد تبالي مناد المدعى مراد كمسير غير شريك للشركة وذلك لمدة غير محدودة يتمتع خلالها بأوسع السلطات للتصرف في جميع الظروف باسم الشركة ولصالحها. نسختان من العقد سيتم إيداعهما بالمركز المحلي للسجل التجاري.

للنشر والتبليغ - الموثق

الرمز 3174- مكتب توثيق الشركة المدنية المهنية للاستاذة محامي الأمين

ولحسن ناصر زين الدين

35 شارع 20 أوت 1955 - وهران 041-33-62-37-37

قوانين

بموجب عقد تلاقه الأستاذ محامي الأمين موثق بوهران الشريك في الشركة المدنية المهنية للأستاذين محامي الأمين ولحسن ناصر زين الدين بتاريخ 26 أكتوبر 18 نوفمبر 2015، مسجل قانونا، تم تأسيس شركة موصافاتها الآتية: 1- الشكل: شركة ذات المسؤولية المحدودة. 2- الموضوع: يتشمل موضوع الشركة في: إستيراد التجهيزات، المواد والمعدات المرتبطة بميدان المناجم. 404001//مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحلها-109201- مؤسسة صناعية للتجارة المتعلقة بالبناء-109202//مؤسسة أشغال مسافة البناء والترصيص-109203//مؤسسة الدهن الصناعي ودهن المباني-109204//مؤسسة صناعية لإنتاج مجموعات المباني المعدنية-109205//مؤسسة أشغال الكهرباء-109206//مؤسسة تركيب أنظمة التكييف والتبريد-109207//مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري-109209//مؤسسة الحفر والأشغال الريفية-109210//مؤسسة أشغال الطرقات والمطارات-109211//مؤسسة أشغال السكك الحديدية-109212//مؤسسة الأشغال الحضريّة والنظافة العمومية -109213//مؤسسة وضع القنوات طويلة المسافة-109215//مؤسسة تركيب التجهيزات الحرارية الصناعية -109216//مؤسسة أعمال الصيانة و الخبرة الخاصة بالمشات-109217//مؤسسة الدراسات والإنجازات في الهندسة المدنية -109219//مؤسسة ترميم النيات-109220//مؤسسة الدراسات وإنجاز كل فروع نشاطات البناء، الري والأشغال العمومية-109222//مؤسسة بناء وتهينة المنشآت المختلفة-109223//إنشاء تجهيز وتركيب المسابح -109225//تجهيز وتركيب الصونة والحمامات -109226//إستيراد وتصدير كل المعدات للأشغال العمومية والبناء، بما في ذلك قطع الغيار والواقى -109231- إستيراد التجهيزات، المواد والمعدات المرتبطة بقطاع البناء والأشغال العمومية-407001- المؤسسة المركزية للبناء -615054- تركيب وتصليح معدات مكافحة والحماية ضد الحريق -613137- كراء معدات وأدوات للبناء والأشغال العمومية -603007- مؤسسة حرفية لأشغال البناء في مختلف مراحلها -202706- مؤسسة بناء وتهينة المنشآت المختلفة -109223- بناء محطات الخدمات وصناعة تجهيزاتها -102307- أشغال مرتبطة باستغلال المناجم -103111- إستغلال مقالع حجر البناء، للبناء والصناعة -103202- إستخراج وتحضير منتجات المقلع المختلفة غير موجهة لمواد البناء-103207- لبناء المعنّي (صنع العناصر والتركيب معا أو الصنع فقط -106206 - معالجة المساحات -106221- كراء معدات وأدوات للبناء والأشغال العمومية -603007- مؤسسة معمارية-607009- مؤسسة الدراسات وإنجاز برامج الوقاية وتطهير البيئة -607024- تهينة المساحات الخضراء-616002- نقل البضائع على كل المسافات -604604-3- التسمية: الشركة ذات المسؤولية المحدودة "جي إي أو قروب انتارناسيونال أنجريتق". 4- المقر الاجتماعي: ولاية وهران، نهج الألفية، إقامة السوسن، عمارة A، ايلو A1A القطعة رقم 11، الطابق الخامس. 5- رأس المال الاجتماعي: خمسمائة ألف دينار جزائري (500.000,00 دج). 6- المدة: تسعة وتسعين (99) سنة ابتداء من قيدها في السجل التجاري. 7- التسيير: سيهيمن المسير بعقد لاحق. نسختان من العقد تم إيداعهما بالمركز المحلي للسجل التجاري.

للنشر والتبليغ: الموثق

# THUNDERBOLT 3

## La prise informatique universelle est (presque) là

**D**éjà intégrée aux nouveaux XPS de Dell, la prise ultra-rapide et multi-usages d'Intel est enfin opérationnelle. Charge aux constructeurs de s'en emparer. Plus facile à dire qu'à faire.

Le chaos des prises et câbles informatiques pourrait arriver à son terme avec l'arrivée d'une prise "universelle" : le Thunderbolt 3. Développée par le géant des semi-conducteurs Intel, cette troisième itération de la technologie Thunderbolt a enfin les atouts pour équiper la majorité des PC de nouvelle génération. Et nous sauver de ce gigantesque bazar.

### THUNDERBOLT, CE CHAMPION INCONNU

À moins que vous ne disposiez d'un ordinateur Apple ou DELL haut de gamme, il y a peu de chances que vous ayez entendu parler du Thunderbolt. Rapide, performante et polyvalente, cette interface est utilisée dans les milieux professionnels et créatifs (production vidéo, etc.) pour, entre autres, brancher des disques durs ultra-rapides ou des écrans 4K.

Sa diffusion fut limitée du fait d'un prix élevé causé par l'électronique que doivent embarquer les câbles : quand un bête cordon USB ne contient que des fils de métal (câble dit passif), un câble Thunderbolt 1 ou 2 est dit actif car il intègre de coûteux composants électroniques qui traitent le signal.

### LE FORMAT USB-C À LARESCOUSSE

Pour cette version 3, outre les améliorations technologiques, les ingénieurs d'Intel surtout cherché à rendre cette norme plus accessible aussi bien techniquement que financièrement. Du point de vue technique, le connecteur retenu est le format USB Type C, prise nouvelle génération déjà présente dans plusieurs smartphones - LIENS SMARTPHONES - et ordinateurs. Petite et robuste, cette prise est surtout réversible : plus de problème de sens pour brancher un câble, contrairement à l'USB ou au HDMI.

Côté réduction des coûts, outre la compatibilité avec les câbles actifs qui tirent pleinement partie de la norme (jusqu'à 40 Gbit/s, lire plus loin), le Thunderbolt 3 fonctionne aussi avec des câbles passifs, moins coûteux. Si l'usage de ces derniers divise les performances par deux (20 Gbit/s max), c'est déjà deux fois plus rapide que l'USB 3.1, ce qui est largement suffisant même pour les disques durs les plus rapides.

### INTERFACE POLYVALENTE ET ULTRA-RAPIDE

Le Thunderbolt 3 est une interface hyper rapide et polyvalente. Côté débits, les puces gérant cette norme sont capables de traiter 40 Gbit de données par seconde, soit deux fois plus que le Thunderbolt 2 et quatre fois plus que l'USB 3.1 (dans le cas d'un câble actif, les câbles passifs étant deux fois plus lents, cf. paragraphe précédent).

Cette prise gère aussi bien plus de choses que l'USB : en sus du transfert de



fichiers (copie sur une clé USB ou d'un disque dur externe par exemple), le Thunderbolt 3 peut aussi gérer simultanément un flux réseau Ethernet 10 Gbit, deux écrans 4K à 60 Hz ou un écran 5K. Un panel d'usages bien plus large que l'USB, particulièrement à la peine dans la gestion des écrans à cause, notamment, d'une trop grande latence.

### LE THUNDERBOLT 3 EN DÉTAILS

- Interface USB Type-C symétrique
- Bande passante de 40 Gbit/s avec câbles actifs (x2 mieux que le Thunderbolt 2 et x4 mieux que l'USB 3.1)
- Gestion de 2 écrans 4K 3840 x 2160 points à 60 Hz ou un écran 5K à 60 Hz en Display Port 1.2
- Gestion de l'USB 3.1
- Gestion réseau Ethernet 10 Gb avec mode P2P en liaison directe
- Gestion de l'audio
- 4 lignes PCI Express
- Puissance électrique jusqu'à 100 W, jusqu'à 15 W par périphérique
- Fonctionnement en chaîne jusqu'à 6 périphériques
- Fonctionne avec des câbles en cuivre jusqu'à 2 m de long, avec des câbles optiques jusqu'à 60 m de long

Plus fort encore, l'interface Thunderbolt 3 dispose de 4 lignes PCI Express pour gérer des périphériques comme des cartes graphiques externes, idéales pour déporter la puissance 3D, très gourmande en énergie. Finalement, cette norme est bien plus performante pour alimenter les appareils : elle peut délivrer jusqu'à 100 W dans la limite de 15W par périphérique.

### LA PRISE ULTIME ?

L'idée au cœur du développement du Thunderbolt 3 était de proposer un câblage universel haute vitesse à l'encombrement minimal. Sur le papier, cette norme semble répondre à tous nos besoins puisqu'elle pilote aussi bien le flux réseau et les données que le signal d'affichage ou l'énergie - de quoi remplacer l'USB, le HDMI et le Display Port avec un seul (petit) câble. Mais il faut désormais que les industriels parlent entre eux (royalties, partenariats, etc.) afin d'intégrer le plus vite possible et dans un maximum d'appareils cette "norme du futur".

Sans quoi le Thunderbolt 3 rejoindra le cimetière des révolutions technologiques qui auront échoué pour des raisons marketing et commerciales.

## Ils piratent un ordinateur déconnecté grâce... à son capteur de température

Les ondes électromagnétiques peuvent avoir de drôles d'effets sur les capteurs de température des processeurs. Deux chercheurs de l'ANSSI ont, du coup, imaginé une technique de piratage extravagante.

Depuis quelques années, les ordinateurs déconnectés stimulent beaucoup l'imagination des chercheurs en sécurité. Comment peut-on pirater ces machines totalement isolées que l'on trouve dans certains sites particulièrement sensibles (militaires, gouvernementaux, R&D...) ? À l'occasion de la conférence Botconf 2015, qui s'est terminée vendredi dernier, deux hackers de l'ANSSI - José Lopes Esteves et Chaouki Kasmi - ont présenté une nouvelle méthode pour injecter des données dans un tel ordinateur, en dépit du manque de connexion. Leur idée : s'appuyer sur les effets induits d'un signal électromagnétique.

Une expérience menée en laboratoire

montre, en effet, qu'irradier un ordinateur avec des ondes électromagnétiques affole les capteurs de température du CPU. Les mesures peuvent augmenter de 5 à 25 degrés, en fonction de la fréquence du signal (200-600 MHz) et de l'intensité du champ électromagnétique (20-80 V/m). Un effet que les chercheurs utilisent, du coup, pour faire passer de l'information. Ils créent une onde radiofréquence et la modulent en amplitude pour insérer des 0 et des 1. Chaque « 1 » provoque une augmentation de la température mesurée, une information qu'un malware préalablement installé sur la machine pourra aisément décoder. Cette technique permettrait donc à un pirate de piloter son malware même si la machine est déconnectée du réseau.

Evidemment, il ne faut pas espérer des transmissions très performantes. Avec cette technique, les chercheurs de l'ANSSI obtiennent un débit de 2,5 bits/s.

## Yezz Sfera

Le premier smartphone qui filme à 360 degrés



**L**e constructeur Yezz dévoilera en détail au CES un smartphone muni de deux caméras. Il pourra filmer à 360 degrés pour réaliser des vidéos sphériques. Un secteur sur lequel se sont engouffrés plusieurs autres acteurs.

Un smartphone qui capture des vidéos à 360 degrés, c'est la curiosité que vient de présenter la marque Yezz et qu'elle dévoilera plus en détail au CES de Las Vegas en janvier prochain. Si les informations techniques dont on dispose pour le moment sont très sombres, on sait d'ores et déjà que le modèle embarquera deux capteurs de 5 mégapixels au dos et en façade.

Ils seront également munis d'objectifs spécifiques permettant de capturer des images sphériques. Yezz a également développé une application adaptée à l'usage. D'après le site américain Cnet, son fonctionnement serait très proche de celui de Photo Sphere, l'application équivalente de Google.

Le reste des caractéristiques est plus classique : un écran Full HD de 5,5 pouces, un processeur MediaTek Helio X10 (huit cœurs à 2,2 GHz), 3 Go de RAM et 32 Go de mémoire de stockage. L'ensemble sera chapeauté par Android Marshmallow.

L'arrivée de Yezz sur ce secteur se fait dans un contexte plutôt favorable. Les constructeurs multiplient les modèles de casques de réalité virtuelle Google Cardboard, HTC Vive ou Samsung Gear VR. YouTube est également désormais compatible avec ces vidéos sphériques, permettant ainsi de diffuser facilement de type de contenus.

L'émetteur, en revanche, n'est pas très complexe à réaliser et s'appuie principalement sur des outils de radio logicielle. Il faut, toutefois, réussir à le placer assez près de l'ordinateur cible, car le rayon d'action de ce canal de communication est de 5 à 30 mètres. « C'est une technique plutôt destinée aux hackers de haut vol », précisent les chercheurs. Par exemple ceux qui travaillent pour les agences de renseignement.

Les chercheurs de l'ANSSI ne sont pas les seuls à explorer le piratage d'ordinateurs déconnectés. À l'occasion de la conférence Black Hat USA 2015, Ang Cui, chercheur de l'université de Columbia, a présenté « Funtenna », une technique qui permet d'extraire des données d'un ordinateur par le biais des interférences d'ondes électromagnétiques. Les chercheurs de l'université Ben Gourion ont, quant à eux, présenté une technique basée sur les ondes FM en 2014.

مكتب توثيق الأستاذ بوعزة عبيد أحمد  
الموثق بوهران  
60 شارع شريف علي شريف  
تأسيس

بموجب عقد توثيق محرر بالمكتب في 2015/12/08، أنشأ السيد شعيب سفيان: م.د.ش.و.ذ.م. هدفها: - استيراد وتصدير الأقمشة، الخيوط والأسلاك - استيراد وتصدير الزرابي، الأغطية وكل الأدوات المماثلة من مواد النسيج أو مواد اصطناعية، استيراد وتصدير لوازم السخانة، استيراد وتصدير العتاد والمواد المرتبطة بميدان الخردوات، العقاقير والأدوات المنزلية وكل أدوات النظافة والصيانة المنزلية والمهنية - استيراد وتصدير الألبسة ولواحق الملابس - استيراد وتصدير الألعاب واللعب التربوية - استيراد وتصدير أدوات الساعات، الساعات الجدارية، أجهزة مراقبة الوقت، أجزائها، لواحقها وقطع غيارها - استيراد وتصدير كل المعدات، الماكينات للتبريد، التجميد، المقطرة والطهي، قطع الغيار واللواحق - استيراد وتصدير مواد التجميل ومواد النظافة الجسدية - استيراد وتصدير الأحذية - استيراد وتصدير البازرة والنساجة - استيراد وتصدير الأدوات والآثاث للاستعمال المنزلي والمكتبي - استيراد وتصدير الثريات وأدوات الزخرفة الداخلية - استيراد وتصدير أدوات التسليح والرياضية - استيراد وتصدير مواد التغليف من كل المواد - استيراد وتصدير كل الأجهزة، الآلات والأدوات الصحية من الخزف ومواد أخرى، أدوات للتنظيف والرصاص من كل المواد - استيراد وتصدير أدوات التلبس الداخلي - استيراد وتصدير أجهزة، معدات وأدوات النظارات والنظارات الطبية - استيراد وتصدير الأدوات الإشهارية وهاديا والموسسات - استيراد وتصدير الثريات وأدوات الزخرفة الداخلية - استيراد وتصدير المعدات والمنشآت المرتبطة بميدان الجلود - استيراد وتصدير الأجهزة وأدوات الحلاقة والتجميل - استيراد وتصدير المعدات، مكنات رفع الأثقال والتفريغ بما في ذلك لواحقها وقطع غيارها - استيراد وتصدير كل المعدات وللأشغال العمومية والبناء، بما في ذلك قطع الغيار واللواحق - استيراد وتصدير كل معدات للملاحة البحرية والنهرية، أجزائها، لواحقها وقطع غيارها - استيراد وتصدير الأدوات من الورق للاستعمال الصحي أو المنزلي - استيراد وتصدير الأدوات الأخرى المصنوعة من النسيج، المسماة: م.د.ش.و.ذ.م. صولا ديكو، مقرها: وهران تجزئة 117 مسكن رقم 40 كنستال، المدّة: 99 سنة، رأسمال: 5,000,000 دج، عين السيد شعيب سفيان، مسيرا ل: م.د.ش.و.ذ.م.

للنشر/ الموثق

مكتب توثيق الأستاذ لطوف عبد الوهاب  
فيلا رقم 98 تعاونية 18 فبراير حي السلام وهران  
رمز رقم 2350

تعديل شركة ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد توقيعه بمكتبنا بتاريخ 2015/12/08 مسجل، وهب الشريك السيد حبيج رشيد حصصه الاجتماعية التي يملكها في الشركة المسماة "ديكس" (SARL DILEX)، مقرها بوهران فيلا 14 تجزئة 87 الأمير عبد القادر سيدي الشحمي، رأسمالها 1.000.000,00 دج، والمقدرة بـ 980/400 حصة، وقومت بـ 400.000,00 دج، لفائدة كل من السيد حبيج محمد عبد الغفور، والسيد حبيج مروان مناصفة فيما بينهما، وتم توسيع هدف (موضوع) الشركة عن طريق إضافة أنشطة جديدة لها المتمثلة في مكتب الدراسات في التنظيم، دراسات الأسواق واستقصاءات (607006)، مكتب الهندسة والدراسات التقنية 607007، مكتب، استشارة، دراسات ومساعدة في الاستثمار 607017، دراسات، استشارة ومساعدة في الميدان الفلاحي 607029، وتغيير مقرها الاجتماعي ليصبح كان بوهران حي الخالدية شارع بوشخي الهواري عبد القادر (سابقا شارع La Caisserie Oranaise) رقم 02، وقبول استقالة السيد حبيج رشيد من منصبه كمسير شركة، وتعيين بدله السيد حبيج محمد عبد الغفور مسيرا للشركة لمدة 03 سنوات غير قابلة للتجديد، ستودع نسختان من العقد لدى المركز الوطني للسجل التجاري.

الموثق

مكتب التوثيق الأستاذ رصاص عبد القادر  
21، شارع لمارتين - وهران 2493  
تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة

بموجب عقد حرر بالمكتب المذكور أعلاه بتاريخ 10 ديسمبر 2015، تم تأسيس شركة ذات مسؤولية محدودة مسماة: "بي تي بي أش رحموني"، لمدة 99 سنة، يتمثل موضوعها الاجتماعي في: - مؤسسة أشغال البناء في مختلف مراحله - مؤسسة الأشغال العمومية الكبرى والري - مؤسسة أشغال الطرقات والمطارات - مؤسسة أشغال السكك الحديدية - مؤسسة الحفر والأشغال الريفية - مؤسسة أشغال الكهرباء - مؤسسة الدهن الصناعي ودهن المباتي - مؤسسة تركيب أنظمة التكييف والتبريد - مؤسسة صناعية للنجارة المتعلقة بالبناء - مؤسسة صناعية لإنتاج مجموعات المباني المعدنية - مؤسسة الأشغال الحضرية والنظافة العمومية - مؤسسة تركيب الشبكات والمراکز الكهربائية والهاتفية - مؤسسة وضع القنوات طويلة المسافة - مؤسسة تركيب التجهيزات الحرارية الصناعية - نقل وتوزيع كل البضائع - كراء معدات وأدوات للبناء والأشغال العمومية - مؤسسة الترقية العقارية. عين مقرها الاجتماعي بإقامة الأوراس، إيسطو، بئر الجير، ولاية وهران، عمارة أو رقم 1-1. وحدد رأسمالها بـ 25.000.000,00 دج مقسم إلى حصة اجتماعية ذات قيمة اسمية تقدر بـ 10.000,00 دج لكل واحدة منها. وعين السيد: رحموني صدوق ولد بلقاسم والسيد رحموني سمير ولد صدوق مسيرين للشركة لمدة غير محدودة مع صلاحية التسيير مجتمعين أو منفردين.

الموثق

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية النعامة  
دائرة المشربة  
بلدية المشربة  
مصلحة الشؤون الاجتماعية  
الرقم 2015/04  
وصل استلام التبليغ بالمطابقة القانونية  
مع القانون 74-15  
طبقا لأحكام القانون 74-15 المؤرخ في 26 ربيع الثاني 1436 الموافق لـ 16 فيفري 2015 الذي يحدد الأحكام والقانون الأساسي النموذجي المطبق على النادي الرياضي الهواوي. تم هذا اليوم 2015/12/13 استلام مذكرة المطابقة القانونية المؤرخة في 2015/12/10 تحت رقم 2015/04 والمتعلقة بالجمعية المسماة: النادي الرياضي للهواة الغور للسباحة بلدية المشربة  
المسجلة تحت رقم: 12 بتاريخ 2007/03/12  
المقيمة: رقم 07 حي 84 مسكن لبلدية المشربة  
الرئيس: ضيف عبد الله  
وبالتالي يجب القيام بإجراءات الإشهار وفقا لأحكام القانون السالف الذكر.

الرئيس

Direction de l'Energie  
de la wilaya de Naâma  
« Par décision N°623 du 01  
décembre 2015 du ministre  
de l'Energie, un agrément définitif portant autorisation d'exercice de l'activité de stockage et de distribution des carburants (Activité de vente de carburants) a été accordé à monsieur Belhocine Aïssa si à la commune de Mecheria, wilaya de Naâma conformément aux dispositions du décret exécutif 15/57 du 08 février 2015. »

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية  
ولاية مستغانم  
مديرية البيئة

قرار رقم 1907/م.ب.ب المؤرخ في 15 nov 2015 المتضمن فتح تحقيق عمومي حول التأثير على البيئة لمشروع إنشاء وحدة لتربية الدواجن، مذبج للدواجن، غرفة تبريد وإنتاج مواد تغذية الأنعام التابعة للمستثمر الفلاحية الجماعية رقم 19 سي عبد السلام رقم 22 سي يحيى الكائنة بقطعة أرض تحمل رقم 06 من القطعة 04 بلدية عين تادلس لغائدة السيد عباسه دريس.

بإقتراح من

مدير

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي حول التأثير على البيئة لمشروع إنشاء وحدة لتربية الدواجن، مذبج للدواجن، غرفة تبريد وإنتاج مواد تغذية الأنعام التابعة للمستثمر الفلاحية الجماعية رقم 19 سي عبد السلام رقم 22 سي يحيى الكائنة بقطعة أرض ذات مساحة 04 هكتار 79 أ و 50 سنيار تحمل رقم 06 من القطعة 04 بلدية عين تادلس لغائدة السيد عباسه دريس ابن عبد القادر المزداد بتاريخ 17 dec 2015 إلى غاية 06 dec 2015 يمكن للمجهور الإطلاع على الملف بقر بلدية عين تادلس وتسجيل ملاحظاته طيلة أيام التحقيق ما عدا أيام العطلة من الساعة 09 صباحا إلى الساعة 16 مساء. المادة 03: يعين السيد حميتي بن ذهيبه مهندس دولة ببلدية عين تادلس مساعدا محققا ويكلف ب: - إرسال الملف مع استنتاجاته خلال 08 أيام إبتداء من تاريخ إختتام التحقيق. المادة 04: يعطى هذا القرار بقر بلدية عين تادلس ويجوز النشاط المزمع إقامته خلال 08 أيام على الأقل قبل الشروع في التحقيق العيني مع إيهاد رئيس المجلس الشعبي البلدي لبلدية عين تادلس على ذلك ويجب أن يتضمن الإعلان عن المعلومات التالية: - طبيعة النشاط وموقعه. - تاريخ فتح وإختتام التحقيق العيني. - اسم المنسوب لمحقق. - الساعات التي ينقل فيها المحقق لملاحظات المعنيين والمكان الذي يمكن فيه الإطلاع على الملف. - يجب نشر الإعلان في يوميتين وطنيتين وذلك على نفقة صاحب الطلب. المادة 05: يكلف السيدات والسادة: الأمين العام للولاية، مدير التنظيم والشؤون العامة، مديرية البيئة، مدير املاك الدولة، مدير الحماية المدنية، مدير الموارد المائية، مديرية الطاقة، مدير المصالح الفلاحية، مدير الصناعة والمناجم، مدير الصحة والسكان، مدير التجارة، مديرية الضرائب، رئيس دائرة عين تادلس، رئيس المجلس الشعبي لبلدية عين تادلس كل واحد فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سيصدر في سجل العقود الإدارية للولاية.

مكتب التوثيق للأستاذ نصيف علي - موثق بوهران

60 شارع محمد خميسيتي

تأسيس مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة

بموجب عقد توقيعه بالمكتب المذكور أعلاه، بتاريخ 2015/12/09 المسجل، أسس السيد سبع سفيان مؤسسة ذات الشخص الوحيد وذات المسؤولية المحدودة، تحمل المواصفات التالية: التسمية: بيس ديكو، وباللغة الأجنبية EURL BIS DECO، المقر الاجتماعي: بولاية وهران، بلدية بئر الجير، التعاونية العقارية المسماة "دار الأمل"، رقم 57 بالطابق الأرضي، رأسمالها الاجتماعي: 5.000.000,00 دج، الموضوع الاجتماعي للمؤسسة: 410.101 استيراد وتصدير الأدوات والآثاث للاستعمال المنزلي والمكتبي، 410.105 استيراد وتصدير الثريات وأدوات الزخرفة الداخلية، 410.201 استيراد وتصدير أدوات التسليح والرياضة، 410.202 استيراد وتصدير الألعاب واللعب التربوية، 410.204 استيراد وتصدير الوراقة، اللوازم والأدوات المدرسية وأدوات الفنون الجميلة، 410.206 استيراد وتصدير الأدوات الإشهارية وهاديا والموسسات، 410.301 استيراد وتصدير مواد التغليف من كل المواد، 410.320 استيراد وتصدير أدوات الساعات، الساعات الجدارية، أجهزة مراقبة الوقت، أجزائها، لواحقها وقطع غيارها، 409.001 استيراد وتصدير العتاد والمواد المرتبطة بميدان الخردوات، العقاقير والأدوات المنزلية وكل الأدوات النظافة والصيانة المنزلية والمهنية، 409.011 استيراد وتصدير المصنوعات الزجاجية، الأواني، أدوات منزلية ومعاون المطبخ، المدّة: 99 سنة، المسير: عين السيد: سبع سفيان كمسير شريك للمؤسسة المذكورة لمدة غير محدودة. ستودع نسختين من هذا العقد بالمركز المحلي بالسجل التجاري لولاية وهران.

للإعلان/ الموثق

VEND

Vend villa 1er étage 2 pièces,  
rez-de-chaussée 4 pièces + garages  
+ deux terrasses  
75 douar Belgaid - Bir el Djir  
Contacter le: 07.79.21.77.78



10h00 : El Ilm Bayna Yedaik li  
 10h30 : Police Zola (38)  
 11h00 : Questions D'actu  
 12h00 : Journal  
 12h25 : Khoudiaa El Inssane  
 13h50 : Sahra'e El Taldj (01)  
 14h20 : Nour El Fadjr (07)  
 15h05 : 52 Chrono (Rediff)  
 16h05 : Sebaq El Madjarate  
 16h30 : El Mamalike El Talate  
 17h25 : Takder Tarbah  
 18h00 : Journal En Amazigh  
 18h25 : Waqai'e  
 19h00 : Journal  
 19h30 : Algérie, Génies Des Lieux  
 20h45 : La Semaine Eco  
 21h45 : Ghelta Bine El Mel Wel El Mel  
 22h30 : Expression Livre  
 23h25 : Algérie, Génies Des Lieux "Rediff"

TF1

2

11:20 : Petits secrets entre voisins  
 11:55 : Petits plats en équilibre  
 12:00 : Les douze coups de midi  
 12:55 : L'affiche du jour  
 13:00 : Journal  
 13:35 : Petits plats en équilibre  
 13:40 : Au cœur des Restos du cœur  
 13:45 : Histoire d'un rêve  
 13:55 : Les feux de l'amour  
 17:00 : L'addition, s'il vous plaît  
 18:00 : Bienvenue à l'hôtel  
 19:00 : Money Drop  
 20:00 : Journal  
 20:30 : My Million  
 20:40 : Nos chers voisins  
 20:45 : C'est Canteloup  
 20:55 : Zoo  
 21:45 : Zoo  
 22:35 : Zoo  
 23:20 : Tirage de l'Euro Millions  
 10:50 : Météo outremer  
 10:55 : Motus  
 11:25 : Les Z'amours  
 13:00 : Journal  
 13:53 : Consomag  
 13:55 : Expression directe  
 14:00 : Toute une histoire  
 15:05 : L'histoire continue  
 15:35 : Comment ça va bien !  
 17:20 : Dans la peau d'un chef  
 18:15 : Joker  
 18:55 : N'oubliez pas les paroles  
 19:25 : N'oubliez pas les paroles  
 20:00 : Journal  
 20:40 : Parents mode d'emploi  
 20:41 : Vestiaires  
 20:45 : Beau travail  
 20:55 : Un jour, une histoire  
 22:55 : Les héros du climat  
 23:00 : Elles sont des dizaines de milliers sans abri

CANAL+

3

10:10 : En août  
 10:20 : Roméo et Juliette  
 12:15 : The Big Bang Theory  
 12:38 : Casting(s)  
 12:45 : La nouvelle édition  
 14:05 : Ray Donovan  
 14:55 : Ray Donovan  
 15:50 : L'émission d'Antoine  
 16:50 : Slow West  
 18:10 : The Big Bang Theory  
 18:35 : Album de la semaine  
 18:41 : Casting(s)  
 18:50 : Le grand journal  
 20:10 : Le petit journal  
 20:50 : Les Guignols  
 21:00 : The Homesman  
 23:00 : Mr. Turner  
 00:05 : Calvary  
 01:45 : Le sel de la Terre  
 03:30 : The Nostalgist  
 03:50 : Leicester / Chelsea  
 12:25 : 12/13 : Journal national  
 12/13 : Journal national  
 13:50 : Un cas pour deux  
 14:55 : Questions au gouvernement  
 16:05 : Un livre, un jour  
 16:15 : Des chiffres et des lettres  
 16:55 : Harry  
 17:30 : Slam  
 19:00 : 19/20 : Journal régional  
 19:30 : 19/20 : Journal national  
 20:00 : Tout le sport  
 20:25 : Plus belle la vie  
 20:50 : Beau travail  
 20:55 : La mort d'Auguste  
 22:32 : Parlons passion, en quelques mots  
 22:35 : Grand Soir 3  
 23:10 : Le pitch  
 23:15 : David et madame Hansen



arte

10:50 : Desperate Housewives  
 11:45 : Desperate Housewives  
 12:40 : Météo  
 12:45 : Le 12.45  
 13:15 : Scènes de ménages  
 13:45 : Mon Père Noël secret  
 15:45 : Le fantôme de Noël  
 17:25 : Les reines du shopping  
 18:35 : Objectif Top chef  
 19:40 : Météo  
 19:45 : Le 19.45  
 20:10 : Scènes de ménages  
 20:55 : Maison à vendre  
 22:50 : Maison à vendre  
 00:20 : Belle toute nue  
 02:00 : Météo  
 02:05 : M6 Music  
 06:00 : M6 Music  
 07:00 : Météo  
 07:05 : Les blagues de Toto  
 Les blagues de Toto  
 10:30 : Les îles du futur  
 11:15 : Les îles du futur  
 11:55 : Quel cirque !  
 12:25 : 360°-GEO  
 13:20 : Arte journal  
 13:35 : La grâce  
 15:40 : Passeurs du bout du monde  
 17:20 : X-enius  
 17:45 : Quel cirque !  
 18:15 : A la découverte de la Nouvelle-Zélande  
 19:00 : Au gré des saisons : Hiver  
 19:45 : Arte journal  
 20:05 : 28 minutes  
 20:50 : Silex and the City  
 20:55 : La statue de la Liberté  
 22:25 : «Mein Kampf», manifeste de la haine  
 23:20 : Quand il y avait Berlin-guer

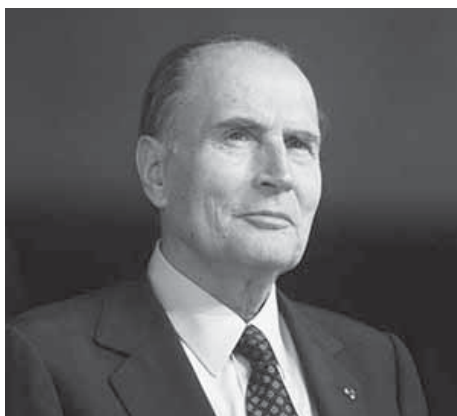


20h55

## UN JOUR, UNE HISTOIRE

FRANÇOIS MITTERRAND, LA MALADIE AU SECRET

Présenté par : Laurent Delahousse



En mai 1981, François Mitterrand devient le premier président de gauche de la Ve République. Très vite, celui qui incarnait la « force tranquille » lors de la campagne électorale fixe des limites, divise pour mieux régner et cultive le secret. Six mois seulement après son accession au pouvoir, il souffre du dos. Des métastases sont diagnostiquées. Celui qui avait promis la transparence sur son état de santé va alors organiser le mensonge avec la complicité de son médecin personnel, le Dr Gubler. Retour sur ce secret d'Etat qui a tenu onze ans.

TF1

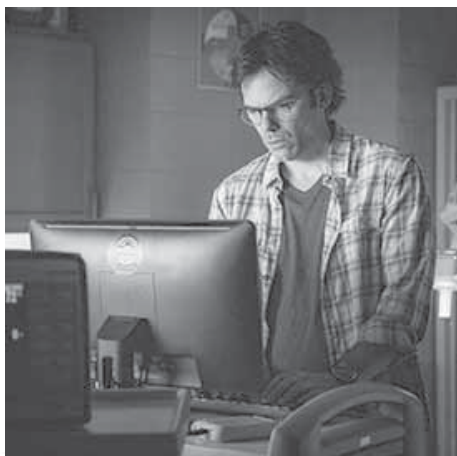
20h55

## ZOO

CHASSE À L'OURS

Réalisé par : Dean White

**Acteurs** : James Wolk (Jackson Oz) Nora Arnezeder (Chloe Tournant) Nonso Anozie (Abraham Kenyatta) Kristen Connolly (Jamie Campbell) Billy Burke (Mitch Morgan)



En France, un groupe d'ours dont les comportements migratoires faisaient l'objet d'une étude, disparaît ; les puces dont ils avaient été équipés ayant cessé d'émettre. Chloe participe à l'enquête avec Jackson et doit collaborer avec Jean-Michel Lion, son ex. Accusée du meurtre de Ben Shaffer par le FBI, Jamie parvient à prendre la fuite grâce à un plan ingénieux. Mitch établit une théorie grâce à des traces ADN prélevées sur un ours.

3

20h50

## LA MORT D'AUGUSTE

Réalisé par : Denis Mallevat

**Acteurs** : Jean-Pierre Darroussin (Antoine Mature) Antoine Duléry (Ferdinand Mature) Bruno Solo (Bernard Mature) Olivia Brunaux (Lucie Mature) Anne Baudoux (Véronique Mature)



A Paris, en 1965, Auguste, 80 ans, le patron du célèbre restaurant Chez l'Auvergnat, au cœur des Halles, meurt en plein service. Ses trois fils - et surtout ses belles-filles - se disputent l'héritage. Antoine, qui était l'associé d'Auguste, est soupçonné par ses frères cadets et leurs épouses de vouloir les déposséder. Avec son épouse, Lucie, il se retrouve piégé par la cupidité et la lâcheté de sa famille.



|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   |                                          |   |                                         |                               |
|-------------------------------------------|------------------|-----------------------------------------|---------------------------------------|--------------------------------------------|------------------|--------------------------------------------|------------------|------------------------------------|---|------------------------------------------|---|-----------------------------------------|-------------------------------|
| par<br>hasard<br>asper-<br>gera           | ↓                | nettoiera                               | ↓                                     | soin<br>après les<br>soins<br>animal       | ↓                | levant                                     | ↓                | désap-<br>pointée                  | ↓ | nées en<br>deuxième<br>dieu<br>égyptien  | ↓ | abandon-<br>nées                        | ↓                             |
| ↳                                         |                  | tailleur de<br>pierres                  | ↓                                     | ↳                                          |                  |                                            |                  | total                              | ↓ |                                          |   | mot de<br>liaison                       |                               |
| celliers                                  | →                |                                         |                                       |                                            |                  | caprices                                   | →                |                                    |   |                                          |   | ↓                                       |                               |
| petit tube<br>gradués                     |                  |                                         |                                       |                                            |                  | auxi-<br>liaire                            | ↓                |                                    |   |                                          |   |                                         |                               |
| ↳                                         |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            | propulsé         | →                                  |   | temps du<br>tourisme                     | → |                                         |                               |
|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            | enter-<br>rerons |                                    |   | précise                                  | ↓ |                                         |                               |
| tout<br>droit                             | →                |                                         |                                       |                                            |                  |                                            | ↓                |                                    |   |                                          |   |                                         |                               |
| vendit                                    |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   |                                          |   |                                         | alumi-<br>nium très<br>réduit |
| ↳                                         |                  |                                         |                                       | boîte à<br>votes                           | →                |                                            |                  |                                    |   | table de<br>boucher                      | → |                                         | ↓                             |
|                                           |                  |                                         |                                       | poisson                                    |                  |                                            |                  |                                    |   | destin                                   |   |                                         |                               |
| mot de<br>bébé tête                       | →                |                                         | ubités<br>agraires                    | →                                          | ↓                |                                            |                  | monu-<br>ment<br>morte en<br>argot | → | ↓                                        |   |                                         |                               |
| fané                                      |                  |                                         | proven-<br>ance                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   |                                          |   |                                         |                               |
| ↳                                         |                  |                                         | ↓                                     |                                            |                  | quotes-<br>parts<br>ferais<br>rire         | →                | ↓                                  |   |                                          |   |                                         |                               |
| vitesse<br>de navire<br>complé-<br>tement | →                |                                         |                                       |                                            | radin            | →                                          | ↓                |                                    |   |                                          |   | bonne<br>carte                          | →                             |
| ↳                                         |                  |                                         |                                       |                                            | com-<br>pliments | ↓                                          |                  |                                    |   |                                          |   | à payer !                               | ↓                             |
|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   | petit<br>cube<br>armée d'<br>autrefois   | → |                                         |                               |
|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   |                                          |   |                                         | zébrées                       |
|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   |                                          |   |                                         | ↓                             |
| verre de<br>bière                         |                  | capsule<br>à avaler<br>affec-<br>tation | →                                     |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   | animal<br>parfois<br>mal léché<br>renvoi | → |                                         |                               |
| ↳                                         |                  | ↓                                       |                                       | petits<br>saules<br>vieille<br>charrue     | →                |                                            |                  |                                    |   | ↓                                        |   | astate en<br>chimie<br>beau<br>volatile | →                             |
| patron<br>sportif<br>engren-<br>deront    | →                |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  | extirpa                            | → |                                          |   | ↓                                       |                               |
| ↳                                         |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  | piège à<br>homards                 | ↓ |                                          |   |                                         | attaquai                      |
|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   | trait<br>lumineux                        | → |                                         | ↓                             |
|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   | garden                                   |   |                                         |                               |
| c'est<br>nickel<br>coup de<br>judoka      | →                |                                         | posture<br>de yoga<br>lamen-<br>table | →                                          |                  |                                            |                  |                                    |   | caution<br>état<br>des mor-<br>mons      | → |                                         |                               |
| ↳                                         |                  |                                         | ↓                                     |                                            |                  | porte de<br>sortie<br>dévidoirs<br>de coco | →                |                                    |   | ↓                                        |   | plus bas<br>que mi                      | →                             |
|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   |                                          |   | demeura                                 | ↓                             |
| pommes<br>allu-<br>mettes                 | poufferas        | →                                       |                                       |                                            |                  |                                            |                  | rideaux                            | → |                                          |   |                                         |                               |
| ↳                                         | chefs<br>d'états | ↓                                       |                                       |                                            |                  |                                            |                  | frappas<br>du sabot                | → |                                          |   |                                         |                               |
|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   |                                          |   |                                         |                               |
|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  | grandes<br>galères<br>étalon<br>financier  | →                |                                    |   |                                          |   |                                         | petites<br>planches           |
| prend<br>des<br>risques<br>imiteras       | →                |                                         |                                       | parasite<br>crânien<br>chemin<br>du haleur | →                | ↓                                          |                  | éleva                              | → |                                          |   |                                         | ↓                             |
| ↳                                         |                  |                                         |                                       | ↓                                          |                  |                                            |                  | posse-<br>sif                      | ↓ |                                          |   |                                         |                               |
|                                           |                  |                                         |                                       |                                            |                  |                                            |                  |                                    |   | cordage<br>de<br>mature                  | → |                                         |                               |
| parties<br>géné-<br>tales                 | →                |                                         |                                       |                                            |                  | jurais                                     | →                |                                    |   |                                          |   |                                         |                               |



## ZONE INTERDITE

### Inauguration du siège d'Afripol à Alger



Le siège du Mécanisme africain de coopération policière (Afripol) a été inauguré dimanche à Alger par le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Nouredine Bedoui, en présence des représentants des polices de plus d'une quarantaine de pays africains. L'inauguration du siège d'Afripol, situé à Ben Aknoun, s'est déroulée en présence également du commissaire du Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine, Smail Chergui, du secrétaire général du Conseil des ministres arabes de l'Intérieur, Mohamed Benali Komane, du directeur général de la Sûreté nationale, le général-major, Abdelghani Hamel, et du wali d'Alger, Abdelakader Zoukh. Le coût de réalisation du siège d'Afripol, qui s'étend sur une superficie de 1,4 hectare, est estimé à 4 millions de dollars. La structure est dotée notamment de 28 bureaux et de 2 grandes salles de réunion. L'inauguration du siège d'Afripol s'est déroulée en marge des travaux de la Réunion des chefs de police africains, qui ont débuté dimanche à Alger, dans le but d'entériner les textes juridiques relatifs à ce mécanisme africain. La création d'Afripol, qui sera opérationnel en 2016, ambitionne de parvenir à une vision globale permettant d'améliorer l'efficacité des services de police africains, à travers le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles.

### Afripol Lettre de remerciements des chefs de police africains à Bouteflika

Les participants à la réunion des chefs de police africains ont adressé lundi une lettre de remerciements et de reconnaissance au président de la République Abdelaziz Bouteflika pour l'attribution par l'Algérie d'un siège au Mécanisme africain de coopération policière (Afripol). Les délégations participant à cette rencontre qui s'est tenue à Alger ont exprimé "leurs remerciements et leur vive reconnaissance pour l'accueil chaleureux et l'hospitalité qui leur ont été réservés et pour la bonne organisation qui a permis d'assurer le succès des travaux", souligne la lettre lue au nom des participants par le directeur général des forces de la police soudanaise Hachem Othmane Hussein à la clôture de la réunion d'Afripol. Les participants ont également exprimé leurs remerciements à M. Bouteflika pour avoir parainé cette réunion.

### Tahar Hadjar 3.285 logements de fonction réalisés pour les enseignants universitaires



Pas moins de 3.285 logements de fonction ont été réalisés au profit des enseignants universitaires à travers le pays, a indiqué, dimanche à Skikda, le ministre de l'Enseignement supérieur et de la recherche scientifique, Tahar Hadjar. Ce total représente 33 % d'un programme portant sur la réalisation de 10.000 logements de fonction, a ajouté le ministre dans une déclaration à l'APS en marge d'une visite de travail dans la wilaya de Skikda, précisant que 3.105 unités ont été distribuées, à ce jour, aux enseignants universitaires. Soulignant également que 2.000 des logements programmés affichent un taux d'avancement des travaux de près de 50 %, M. Hadjar a fait

état de la répartition de 1.794 unités à travers 21 wilayas au terme d'une convention entre son département et celui de l'Habitat. Il a également indiqué que le projet des 650 logements prévus à Alger sera mis en chantier "dès la résolution du problème de l'assiette foncière", avant de faire savoir que des instructions ont été signifiées aux recteurs des universités à l'effet de remettre des "attestations d'affectation" aux enseignants bénéficiaires lorsque les travaux auront atteint les 40 %. M. Hadjar a inspecté, au cours de sa tournée à Skikda, un projet de réalisation, à proximité de l'université du 20-Août 1955, de 220 logements de fonction dont la réception est annoncée pour fin 2016.

### Djezzy récompense ses points de vente de l'Ouest



Après avoir honoré les représentants des points de vente de la région centre, ce fut, ce jeudi 10 décembre, au tour de ceux de la région ouest d'être distingués à l'occasion d'une soirée organisée en leur honneur à l'hôtel Le Méridien d'Oran. L'évènement qui a vu la participation de 300 représentants des points de vente s'est déroulé dans un cadre agréable et très convivial animé par un groupe d'artistes Gnawi. Au cours de la soirée, des cadeaux et attestations honorifiques ont été remis

aux meilleurs vendeurs des wilayas d'Oran, de Chlef et de Tlemcen. Etaient présents, Choukri BERGHOUT, Chief Sales Officer, Sid Ali STITI, Retail Director, Karim DAHES, Distribution Director ainsi que les directeurs régionaux, respectivement, Nabil BOUMENDIL (Chlef), Brahim Zakaria SOUIG (Tlemcen) et Mohammed HEDDADJ (Oran). A cette occasion, Mr Choukri BERGHOUT a prononcé un discours dans lequel il a tenu à féliciter les partenaires points de vente pour leur performance en mettant l'accent

sur l'importance des objectifs commerciaux qui lient les deux parties dans un esprit de partenariat gagnant-gagnant. Il les a également remercié pour leur fidélité et les a encouragé à poursuivre leur travail sur le terrain pour une meilleure prise en charge des abonnés qui demeurent l'axe central de la stratégie de l'entreprise. De leur côté, les représentants des points de vente ont exprimé leur satisfaction quant à cette initiative et ont souhaité que d'autres évènements du genre se reproduisent à l'avenir.

### Ouyahia se réjouit du niveau atteint par les relations sino-algériennes

Le Secrétaire général par intérim du Rassemblement national démocratique (RND), Ahmed Ouyahia s'est réjoui du niveau des relations établies entre l'Algérie et la Chine, qui ont connu un bond qualitatif ces dernières années à la faveur de l'accord de relation stratégique conclu entre les deux pays en 2014. Dans une déclaration à la presse à l'issue de l'audience qu'il a accordée à une délégation du parti communiste chinois, M. Ouyahia a précisé que les relations "séculaires" unissant l'Algérie à la Chine depuis la guerre de libération ont connu un "important bond qualitatif pour aboutir en 2014, grâce à la volonté des présidents des deux pays, à la conclusion de l'accord de la relation stratégique bilatérale". L'Algérie est "fière" d'être le premier pays arabe à avoir ce cadre bilatéral de coopération ajoutant qu'en plus de son soutien au combat de l'Algérie contre l'occupant français, "la Chine partage avec nous des positions rapprochées et similaires dans les fora diplomatiques", a-t-il dit. Aussi, les sociétés chinoises ont grandement contribué, ces dernières années, à rattraper le "retard de l'Algérie dans les domaines de la construction et des infrastructures", a ajouté M. Ouyahia. Pour M. Ouyahia, la "relation qualitative entre les deux pays nécessite un soutien de la part des partis et au delà, à travers le rapprochement des sociétés".